

PREMIÈRES CROISÉES D'OGIVES EN QUERCY ET PÉRIGORD MÉRIDIONAL : QUELQUES JALONS CHRONOLOGIQUES

par Gilles SÉRAPHIN*

La pénétration de l'architecture gothique dans la France méridionale a attisé l'intérêt de nombreux chercheurs et donné lieu à des interprétations contradictoires. Aux tenants de la thèse du « retard » méridional, au premier rang desquels il faut citer Raymond Rey, se sont opposés les défenseurs de la thèse du synchronisme. Parmi ces derniers, Jacques Gardelles a fustigé ensemble l'« impérialisme » du Nord et celui du Midi en tentant de montrer que le développement des formes gothiques dans le sud-ouest aquitain avait été plus précoce et plus original qu'on ne l'avait pensé.

Ces controverses d'ordre idéologique ont été nourries par une réelle difficulté de dater certains édifices dont la chronologie a longtemps été évaluée en fonction de textes ambigus ou d'après les caractères stylistiques de quelques édifices étalons dont la datation était elle-même peu sûre. C'est ainsi qu'en Quercy, la chronologie de l'architecture médiévale est en grande partie calée sur la datation des parties romanes et gothiques de la cathédrale de Cahors. Or, la datation de cet édifice, établie à partir de sources écrites, a été récemment remise en question à partir d'une réinterprétation des mêmes sources, confrontées cette fois à une première ébauche de lecture archéologique¹. Le peu de place accordé jusqu'à il y a peu à l'approche archéologique dans l'analyse des édifices explique en partie cette imprécision et les discordances parfois importantes qui peuvent apparaître, d'une région universitaire à l'autre, dans la chronologie de la construction médiévale.

Confronté à la difficulté de mettre en concordance les dates fournies par les textes et l'archaïsme apparent des procédés de couverture observés dans les églises de Rocamadour, l'abbé Rocacher² déplorait que l'étude des croisées d'ogives du XII^e siècle n'ait pas été entreprise en Aquitaine orientale et qu'on ne puisse pas disposer dans cette région d'un équivalent de l'enquête menée par Daniel Drocourt dans le Sud-Est³. Loin de prétendre combler cette lacune, les notes proposées ici n'ont pour objectif que d'offrir à la discussion quelques jalons chronologiques concernant des édifices impliqués dans le processus de diffusion des croisées d'ogives dans une zone de contact, entre Midi-Pyrénées, Aquitaine et Limousin.

La datation d'une première série d'édifices a pu être approchée grâce aux données directes ou indirectes fournies par les textes, et à la confrontation de ces données à une ébauche de chronologie relative. Ils constituent les jalons chronologiques « directs ». Une seconde série d'édifices présentant des « séquences » d'évolution stylistique et technique comparable a permis de mettre en concordance leur chronologie relative avec celle des jalons directs. Cette seconde série d'édifice, datés par déduction à partir de la première, constitue les jalons chronologiques « secondaires ».

* Communication présentée le 15 décembre 2009, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2009-2010 », p. 296.

1. Cf. SCELLÈS & SÉRAPHIN, 2002. Cette étude a montré notamment que la consécration de 1119, avancée pour dater le chevet de l'église romane à file de coupes, doit être rapportée en fait à un chevet antérieur, à déambulatoire.

2. Cf. ROCACHER 1993, p. 456, n. 41.

3. Cf. DROCOURT 1976.

L'archéologie des murs, basée avant tout sur le repérage des raccords de maçonnerie, a permis pour chaque édifice de dresser un phasage. La possibilité d'associer dans certains ouvrages un procédé technique, une forme architecturale, un type de modénature (profils, bases...) et un type d'épannelage particuliers a offert les repères permettant de mettre en phase dans ce cas la chronologie relative d'édifices différents.

À titre d'exemple, la reproduction dans deux édifices géographiquement proches d'une même évolution des profils de moulure, passant du double quart de rond brut au double quart de rond à réglet, et d'une même évolution des bases passant du double tore sans scotie à l'emploi de la scotie plate, a suggéré une concomitance des chantiers.

La mise en concordance de proche en proche de ces « séquences » stylistiques a conduit dans certains cas à proposer des dates sensiblement différentes de celles retenues jusqu'à présent.

Les édifices passés en revue dans cet essai se situent dans un espace restreint, aujourd'hui partagé entre trois régions administratives mais qui a relevé unitairement, entre le XII^e et le milieu du XIII^e siècle, de l'Aquitaine et des Plantagenêt. Ce sont : en Limousin, la cathédrale de Tulle ; en Périgord méridional, les abbayes de Saint-Amand-de-Coly et Saint-Martial de Paunat ainsi que la lanterne des morts de Sarlat ; en Quercy, les églises de Rocamadour, de Rudelle et de Saint-Sauveur de Figeac. Pour d'autres édifices, dépourvus de voûtes d'ogives, mais susceptibles d'offrir des termes de comparaison précis, les études détaillées qui leur ont été consacrées ont été largement mises à contribution. Il s'agit notamment de l'abbaye d'Obazine et de l'abbaye de Souillac. En revanche, le choix des édifices étudiés a laissé de côté, en Quercy notamment, un certain nombre d'ouvrages antérieurs au milieu du XIII^e siècle, impliqués également dans la diffusion des premières croisées d'ogives dans cette région mais offrant moins de prise à l'étude comparative. Il s'agit de la crypte de Caniac-du-Causse, de la travée droite de chœur de Saint-Pierre-Toirac, des salles capitulaire de Marcilhac-sur-Célé et de l'Hôpital-Beaulieu à Issendolus, ou encore des églises de Pauliac à Prudhomat et de L'Abbaye-Nouvelle à Léobard, de Guirande (Felzins), de Saint-Pierre-Toirac et de Labastide-du-Haut-Mont.

Les jalons chronologiques primaires

*Les dates de l'abbatiale cistercienne d'Obazine*⁴

L'abbatiale cistercienne d'Obazine offre un intérêt de premier plan par le fait qu'elle est datée avec précision par les textes, et notamment grâce à la Vie d'Étienne d'Obazine, rédigée entre 1159 et 1190⁵. On sait qu'entre 1147 et 1149, après s'être affilié à Cîteaux, l'établissement monastique se mit en conformité avec la règle cistercienne. L'abbé Étienne reçut alors trois convers et deux moines de Cîteaux considérés comme experts en leur métier et il fut préconisé de déplacer le monastère à quelque distance de l'établissement primitif. La première pierre du chantier fut bénie le 6 avril 1156 en présence de l'évêque de Limoges, de l'abbé Étienne et du *magister operis*⁶. En 1170, le chantier était encore en cours comme l'indiquent les concessions d'usage de carrières de pierre « jusqu'à achèvement du monastère en construction ». Les premières consécration d'autels sont attestées par des inscriptions peintes (chapelle médiane du bras nord : 1176, chapelle méridionale du bras sud : entre 1174 et 1179). À partir des années 1179-1180, la nouvelle salle capitulaire est mentionnée pour la première fois par le cartulaire de l'abbaye (*in capitulo Obasine novo*). La première phase du chantier doit donc être située dans la période 1156-1179. Une césure dans les maçonneries et un changement sensible dans la modénature montrent que la partie occidentale de la nef appartient à une seconde campagne de construction. Supposée postérieure aux consécration de 1176-1179, elle se situerait dans l'intervalle 1180-1200, de même que le réfectoire et le bâtiment des convers.

L'église présente un long transept couvert en berceau brisé⁷, distribuant une abside principale polygonale, sans contreforts, précédée d'une travée droite et six chapelles rectangulaires accolées. La nef, couverte en berceau

4. Cf. BARRIÈRE 1977, BARRIÈRE 1991, CANTIÉ, SPARHUBERT 2007.

5. La fiabilité de cette source résulte en grande part du fait que son auteur fut le témoin de la plupart des faits qu'il relate.

6. CANTIÉ, SPARHUBERT 2007, d'après la Vie d'Étienne d'Obazine.

7. L'édifice a été amputé au XVIII^e siècle de six des neuf travées que comptait la nef médiévale.

brisé, est accostée de deux bas-côtés voûtés d'arêtes. Il n'en subsiste que trois travées. La croisée du transept est couverte par une coupole sur pendentifs portée par des arcs brisés à deux rouleaux. Au-dessus des collatéraux, une circulation sous comble ouvre sur la nef par des portes établies dans les reins de la voûte au-dessus du cordon d'imposte.

Obazine I (chevet et transept, 1156-1179)

La première campagne de construction présente une grande unité architecturale dans ses parties basses. La modénature est caractérisée par les bases de colonnes en double tore sans scotie (soit deux tores égaux, soit deux tores inégaux), le tore inférieur en quart de rond étant éventuellement décoré de festons (fig. 1). Les plinthes sont à angles émoussés. Les cordons moulurés sont profilés, comme les bases, en deux tores directement superposés. L'emploi de l'arc brisé est généralisé pour les arcs porteurs et les arcs de passage tandis que les fenêtres restent en plein cintre. Le triplet de l'abside principale, polygonale, dont les fenêtres en plein cintre sont presque jointives et reliées par un cordon d'imposte commun, a particulièrement retenu ici l'attention de Geneviève Cantié et Éric Sparhubert, qui notent qu'à l'époque de la construction d'Obazine, on ne rencontrait dans les régions voisines aucune église présentant une solution comparable⁸.

En partie haute, la modénature change légèrement. Un régllet vient séparer le double quart de rond des tailloirs et des bandeaux. Les deux seuls chapiteaux ornés présentent des palmes retombantes non liées à l'astragale, caractérisées par leurs côtes creuses évoquant les côtes d'une coquille et dont le lobe supérieur se replie sur lui-même. Ces chapiteaux très caractérisés ont conduit Évelyne Proust à rapprocher le transept d'Obazine de celui de l'abbatiale de Tulle⁹ où un chapiteau qui présente un décor analogue, quoique taillé dans une roche différente, est associé à des tailloirs et des bases identiques.

Obazine II (nef, vers 1180-1200)

La seconde campagne de construction (Obazine II) est supposée avoir été réalisée dans les deux dernières décennies du XII^e siècle. Elle reconduit les formes de la première mais s'en différencie par des détails de modénature. Établies sur une plinthe à arêtes vives, les bases des demi-colonnes adossées intercalent entre deux tores une demi-scotie plate ou très aplatie bien caractéristique (fig. 2). Les chapiteaux lisses sont à corbeille évasée et surmontés de tailloirs en double quart de rond à régllet, identiques à ceux des parties hautes de la première campagne de construction (fig. 3). À cette deuxième campagne, il convient d'attribuer les murs latéraux de la première travée et l'ensemble des supports du vaisseau central, ce qui suppose de lui attribuer également la coupole de croisée de transept.



FIG. 1. OBAZINE I, entrée de la chapelle d'axe (à gauche). SAINT-AMAND-DE-COLY I, entrée de la chapelle nord (à droite). Clichés G. Séraphin.

8. CANTIÉ, SPARHUBERT 2007, p. 265.

9. PROUST 2004, p. 200-201, fig. 312, 336. Voir également ANDRAULT-SCHMITT 1997a, p. 382.



FIG. 2. PROFILS DE BASES À SCOTIE APLATIE.
De gauche à droite : Obazine II (nef),
Saint-Sauveur de Rocamadour (nef),
Saint-Amand-de-Coly II (chevet).
Clichés G. Séraphin.



FIG. 3. CHAPITEAUX LISSES À CORBEILLE ÉVASÉE
ET TAILLOIR EN DOUBLE QUART DE ROND À
RÉGLET. De gauche à droite :
Obazine II (nef),
Saint-Sauveur de Rocamadour (nef),
Saint-Amand-de-Coly II (chapelle sud).
Clichés G. Séraphin.

*Les dates des églises haute et basse de Rocamadour*¹⁰

Les attaches limousines de Rocamadour résultent du fait que le prieuré quercinois, après avoir relevé de l'abbaye de Marcilhac-sur-Célé, tomba finalement en possession des moines de Tulle¹¹. La plate-forme des sanctuaires est dominée par une imposante construction rassemblant dans un volume unique l'église Saint-Amador, dite également « crypte de saint Amador » ou « église basse », l'église Saint-Sauveur, appelée « église haute », qui surmonte la première, ainsi que la tour dite des « sacristies » qui prolonge les deux églises vers l'Est.

Cet ensemble, adossé à la falaise, a été édifié sur une terrasse rocheuse, dans le prolongement (nord) de l'ancienne église Notre-Dame.

L'ensemble des sanctuaires de Rocamadour a été étudié en détail par l'abbé Jean Rocacher, qui en a proposé une chronologie centrée sur le milieu du XII^e siècle, en l'attribuant aux tout débuts de l'abbatiate tullois de Géraud d'Escorailles (1152-1188). Cette datation relativement haute repose pour l'essentiel sur les similitudes qu'offre la voûte de l'église Saint-Amador avec la croisée d'ogives de la tour-porche de Moissac, attribuée elle-même à la fourchette 1110-1115¹², et sur le prestige accordé en son temps à l'abbé Géraud. Moins affirmatif sur ce point dans sa première publication que dans le condensé qu'il en donnera quelques années plus tard à l'occasion du congrès archéologique de France¹³, l'auteur admet cependant que cette évaluation contredit les indices fournis par les textes.

En effet, si l'on en croit la chronique de Robert de Torigny, le corps d'Amador n'aurait été découvert qu'en 1166. On sait qu'il fut d'abord exposé dans l'église Sainte-Marie, seul sanctuaire mentionné jusqu'en 1191 dans les comptes des receveurs pontificaux. On sait par ailleurs que lors de la visite du roi d'Angleterre Henri II en 1170, le corps d'Amador était encore exposé dans l'église Notre-Dame. Le livre des Miracles, rédigé en 1172, ne fait d'ailleurs aucune allusion au culte de saint Amador, lequel ne sera mentionné pour la première fois qu'en 1183, à l'époque du pillage perpétré par Henri Court Mantel. À moins de supposer (hypothèse peu probable) que l'organisation du culte d'Amador ait conduit à rebaptiser l'église préexistante dédiée à la Vierge et à en déplacer

10. Cf. ROCACHER 1979, ROCACHER 1993.

11. Les abbés de Tulle, qui avaient pris possession de Rocamadour dès les premières années du XII^e siècle au détriment des moines de Marcilhac, ne virent leurs prétentions définitivement confirmées qu'en 1193.

12. Marcel DURLIAT, « L'église abbatiale de Moissac des origines à la fin du XI^e siècle », dans *Cahiers Archéologiques* « Fin de l'Antiquité et Moyen Âge », t. XV (1965), p. 156. Marcel DURLIAT, « Les crénelages du clocher-porche de Moissac et leur restauration par Viollet-le-Duc », dans *Annales du Midi*, t. 78 (1966), p. 433-448.

13. Cf. ROCACHER 1979 et ROCACHER 1989.

le culte de la Vierge dans un nouveau sanctuaire, il convient donc d'admettre que le chantier de l'église Saint-Amadour n'a pu être entrepris qu'après la découverte du corps saint en 1166 et qu'il ne fut pas achevé avant la décennie 1175-1185, époque de la première mention du culte d'Amadour¹⁴.

Rocamadour I (église basse, 1172-1183)

L'église Saint-Amadour occupe la base d'un édifice à plusieurs étages et correspond *de facto* à la première phase de réalisation. Elle comporte deux travées, la première de plan barlong, la seconde de plan carré, couvertes toutes les deux par d'épaisses croisées d'ogives dépourvues de formerets (fig. 4). Dans la travée de sanctuaire, les arcs diagonaux massifs et maçonnés (0,65 m de largeur), faiblement brisés et de section quadrangulaire, se croisent sur une fausse clé composée, résultant comme à Moissac de l'épaulement de deux demi-arcs venant buter sur un arc diagonal traversant (fig. 5). La présence d'une maçonnerie de remplissage entre les voûtains et les branches d'ogives laisse penser que les diagonaux ont pu être montrés en sous-œuvre sous les angles d'une voûte d'arêtes préalablement réalisée (fig. 4). Le même « défaut » s'observe au narthex de Moissac, dont la voûte d'ogives est techniquement très proche de celle de Rocamadour. Les piles massives débordant sur l'espace intérieur rappellent très nettement la disposition des nefs à file de coupoles, comme c'est le cas également à l'abbatiale limousine de Meymac (premières décennies du XIII^e siècle)¹⁵.

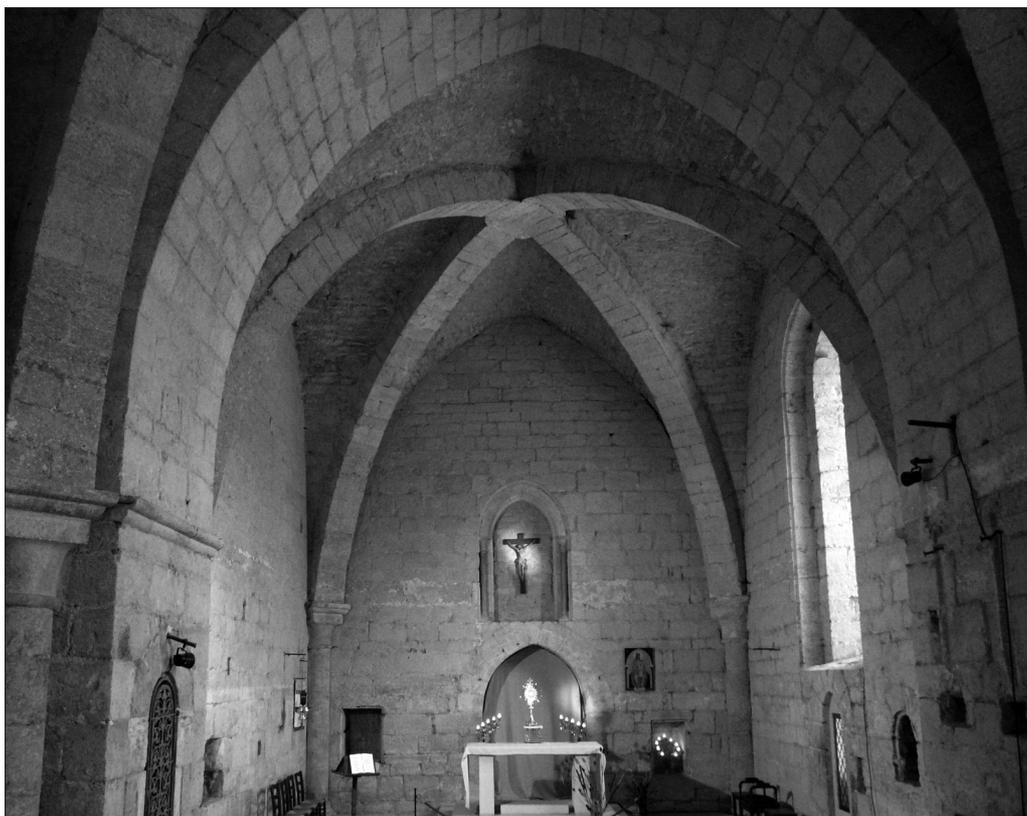


FIG. 4. ÉGLISE SAINT-AMADOUR DE ROCAMADOUR, dite « église basse », nef couverte de croisées d'ogives primitives. Cliché G. Séraphin.

14. L'importante césure observable dans l'élévation sud résulte des reprises de parement opérées lors des restaurations du XIX^e siècle orchestrées par l'abbé Chevalt.

15. Claude ANDRAULT-SCHMITT, « Meymac, abbatiale Saint-Léger », dans *Congrès Archéologique de France*, 163^e session, 2005, « Monuments de Corrèze », Paris 2007, p. 237-244.

Les supports biais, établis dans les angles, sont constitués par des colonnes surmontées de chapiteaux lisses avec tailloirs en double quart de rond sans réglet (fig. 4) semblables à ceux d'Obazine (phase I). Dans la première travée, le plan barlong a empêché les constructeurs de reconduire le même procédé et les deux demi-arcs viennent buter sur l'arc traversant sans l'intermédiaire d'une fausse clé, ce qui a impliqué un défaut de concordance des intrados à l'intersection.

Rocamadour II (église haute, 1191-1223)

L'église Saint-Sauveur surmonte l'église Saint-Amadour. Elle participe donc d'une seconde phase de construction. Il n'est pas certain cependant qu'elle soit beaucoup plus récente.

La première mention du monastère Saint-Sauveur n'apparaît qu'en 1191, à l'occasion d'un hommage qui y fut reçu par le vicomte de Turenne. Celle d'un prieur est de 1193, date à laquelle les moines de Tulle obtenaient seulement une confirmation définitive de leurs droits sur Rocamadour en désintéressant l'abbaye de Marcihac. Enfin, la première apparition de l'église de Saint-Sauveur et de la chapelle Saint-Michel dans les comptes des receveurs pontificaux ne remonte qu'à 1236. Si l'on considère que le logis abbatial, édifié avec certitude avant 1223, fut sans doute bâti après les sanctuaires, les documents écrits nous invitent donc à situer la construction de Saint-Sauveur vers 1190 et avant 1223. Son édification succédait donc logiquement à celle de l'église basse, entreprise sans doute autour de 1175.



FIG. 5. CLÉS DE VOÛTES APPAREILLÉES. De gauche à droite : Moissac (clocher-porche), Saint-Amadour (nef), Saint-Martin de Tulle (nef), Saint-Amand-de-Coly (chevet). *Clichés G. Séraphin.*

D'une emprise plus vaste, l'église Saint-Sauveur comprend six compartiments carrés couverts par des croisées d'ogives, répartis sur deux travées à la manière d'une salle capitulaire ou d'une église de Dominicains (fig. 6). Deux absides ont été dégagées dans l'épaisseur du mur oriental comme c'était le cas de la cathédrale de Poitiers (1163-1167)¹⁶. Les croisées d'ogives sont nervurées par des branches épaisses, maçonnées et de section carrée, semblables à celles de l'église basse, mais moins lourdes cependant et adoucies par des chanfreins. Elles sont dépourvues de formerets et de clé, deux demi-arcs venant buter directement sur un arc brisé traversant. Elles présentent le même défaut de raccordement entre les voûtains et les nervures que celui observé à l'église-basse et procèdent donc d'un montage technique identique. Les diagonaux retombent sur des supports biais, regroupés avec ceux des doubleaux en faisceaux de colonnes. Le procédé architectural est donc ici très proche de ceux qui furent mis en œuvre dans le dernier tiers du XII^e siècle à La Couronne (Charente), à Saint-Yrieix-la-Perche (après 1181) et à Saint-André de Bordeaux¹⁷. Les deux dernières églises, comme l'église basse de Rocamadour, associent des couvertures en croisées d'ogives à des piles en forte saillie vers l'intérieur, apparentées à celles des files de coupoles.

À l'église haute de Rocamadour, les colonnes porteuses sont surmontées de chapiteaux lisses avec tailloir en double quart de rond à réglet (fig. 3). Ces tailloirs, de même que les bases à demi-scotie aplatie, sont semblables à celles qui caractérisent Obazine II. Or, les dates estimées des deux ouvrages, tout à fait concordantes, appuient ici la validité du rapprochement stylistique.

16. Yves BLOMME, *Poitou gothique*, Paris, Picard 1993, p. 246-262.

17. Marylise ORTIZ, « L'abbaye Notre Dame de La Couronne, les parties médiévales », dans *Congrès Archéologique de France*, 153^e session, 1995, « Charente », Nogent-le-Rotrou 2000, p. 189-208. ANDRAULT-SCHMITT 1997, p. 354-364. GARDELLES 1992, p. 69-86.

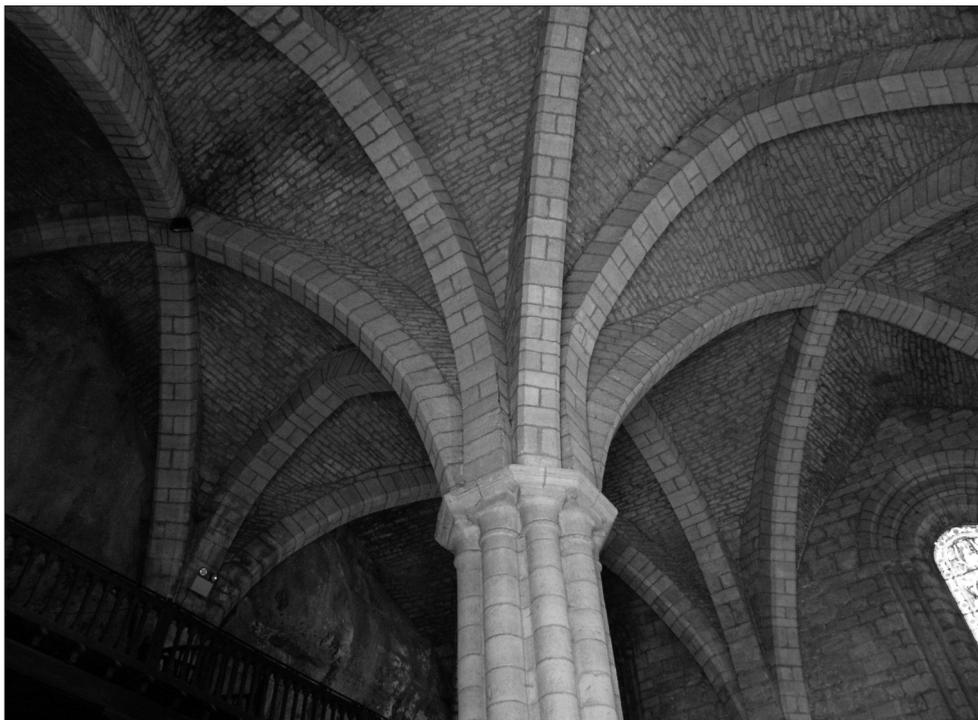


FIG. 6. ÉGLISE SAINT-SAUVEUR DE ROCAMADOUR.
Nef couverte de croisées d'ogives primitives retombant sur des faisceaux de colonnes. Cliché G. Séraphin.

Les dates de l'église de Rudelle (1250-1266)¹⁸

Nettement plus récente que les exemples précédents, l'église-fort de Rudelle constitue également un jalon chronologique essentiel dans l'histoire de la diffusion de l'architecture gothique en Quercy, par le fait qu'il s'agit d'un édifice daté avec précision et que ses formes architecturales sont affirmées.

L'église s'inscrit dans le tracé orthogonal d'une ville neuve à laquelle son fondateur, Bertrand de Cardaillac, accorda une charte de coutumes en 1250¹⁹. Or, si l'on en croit le testament du même Bertrand de Cardaillac, rédigé en 1266, l'hôpital de Rudelle existait déjà à cette date. Ces deux mentions situent donc avec vraisemblance la construction de l'église entre 1250 et 1266²⁰. La patte de griffon portée par les clés de voûtes discoïdales, tenant lieu d'armes parlantes (fig. 7), évoquent le prestigieux lignage des Rudel de Bergerac, issu des comtes de Périgord et illustré par le fameux troubadour Jaufre Rudel²¹. Elles offrent un indice supplémentaire. À l'époque, les Rudel, alors en conflit successoral avec les vicomtes éponymes de Turenne, s'étaient vu confirmer en 1251 dans la possession d'une partie de la vicomté²² et dans ce conflit, il est permis de supposer que Bertrand de Cardaillac, marié en 1250 avec Almoïs de Périgord, avait choisi son camp. L'évocation de ce contexte politique dans le décor de l'église confirmerait ici les dates suggérées par les textes.

18. Cf. DURLIAT 1966 et DURLIAT 1969.

19. A.D. du Lot, Fonds Lacabanes, F 349 et 2 Mi 81 (Généalogie de 1654). J. DEPEYRE, « La patte de griffon des clés de voûte de l'église de Rudelle », dans *Bulletin de la Société des Études du Lot*, t. CLXXV (1954), p. 163.

20. A.D. du Lot, Fonds Lacabane, F 349 et 2 Mi 81 (Généalogie de 1654). A.D. du Lot, 3J, fonds Cardaillac-Bioule.

21. A. COURTY, « Gaufré-Rudel de Blaia et les armoiries de l'église-forteresse de Rudelle en Quercy », dans *Bulletin de la Société des Études du Lot*, t. LXXVI (1955), p. 84-87. J. DEPEYRE, « La patte de griffon... », p. 161-166.

22. Christofle JUSTEL, *Histoire généalogique de la maison de Turenne. Justifiée par chartes, titres et histoires anciennes, et autres preuves authentiques. Enrichie de plusieurs sceaux, et armoiries, & divisée en deux livres*, Paris, 1645, preuves p. 52-54. Bernadette BARRIÈRE, *Le cartulaire de l'abbaye cistercienne d'Obazine*, Clermont-Ferrand, 1989, n° 1333. Jean-M. MAUBOURGUET, *Sarlat et le Périgord méridional*, Paris, 1930, t. I, p. 128, d'après Fonds Périgord, IV, f° 248-250.



FIG. 7. ÉGLISE DE RUDELLE. Clé de voûte discoïdale, ornée des armes de la maison de Rudel de Bergerac (patte de griffon). Cliché G. Séraphin.

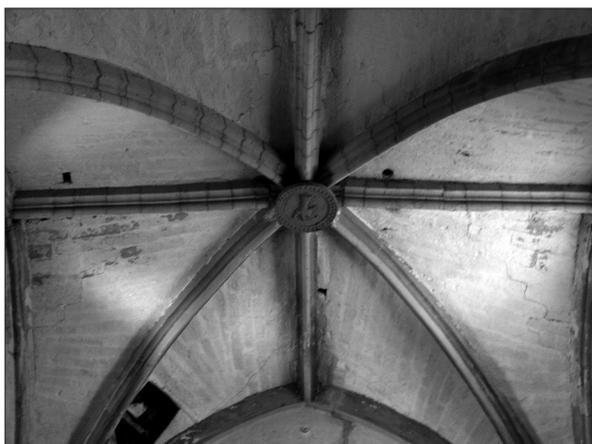


FIG. 8. ÉGLISE DE RUDELLE. Première travée de la nef couverte d'une croisée d'ogives à liernes. Cliché G. Séraphin.

L'édifice comporte deux niveaux conformes au plan d'ensemble : une nef à vaisseau unique terminée par un chevet polygonal que surmonte un étage défensif. L'église proprement dite, établie au rez-de-chaussée, est couverte par une file de deux croisées d'ogives plates, à formerets et à liernes (fig. 8). Les supports sont constitués de colonnettes adossées (et non plus de demi-colonnes) dont les bases prismatiques sont constituées de deux tores superposés, le tore inférieur se conformant au tracé polygonal du socle, les chapiteaux, également prismatiques et répétitifs, étant ornés de deux épaisseurs en quinconce de feuilles plates imbriquées dont les extrémités festonnent. Les nervures, à épannelage prismatique, présentent un tore en amande dégagé par des scoties pour les diagonaux et un tore cylindrique pour les formerets et les doubleaux. Un caractère de modernité s'y manifeste dans l'uniformisation des nervures (doubleaux, formerets, diagonaux et liernes) qui ne s'individualisent plus et reposent en gerbe sur un chapiteau commun tandis qu'un archaïsme résiderait ici dans la présence d'un cordon d'imposte reliant les tailloirs des chapiteaux sous les formerets. Autre signe de modernité, les nervures portent la trace des encoches destinées à la mise en place des coffrages (vaux) qui permettaient d'établir les voûtains directement sur leurs extrados, contrairement au cas des ogives primitives de Rocamadour. Les clés de voûtes sont discoïdales, largement dimensionnées, et ourlées d'un cordon perlé. Ces caractères avaient conduit Marcel Durliat à attribuer l'édifice à la fin du XIII^e siècle en même temps qu'au « début du gothique », estimation tardive qui s'inscrivait alors dans une adhésion générale à la thèse du retard méridional²³.

L'étage fortifié de l'église, en dépit de son attribution à une époque plus tardive encore par Marcel Durliat, présente exactement les mêmes caractères stylistiques que la partie basse et doit en être considérée comme sensiblement contemporain.

Les jalons chronologiques secondaires

Des caractères architecturaux comparables, combinés avec une modénature semblable, permettent d'associer aux trois églises mentionnées plus haut une autre série d'édifices, dont la datation n'est pas aussi solidement établie. Leur proximité géographique qui les rassemble, conforte dans certains cas l'hypothèse de chantiers concomitants, voire permet d'attribuer la réalisation de certaines de leurs parties aux mêmes ateliers. Chacun des rapprochements opérés, en touchant des ouvrages inscrits eux-mêmes dans des séquences chronologiques plus ou moins étalée dans le temps, permet en outre de combler une partie du vide chronologique qui sépare les jalons fournis par Rudelle, Rocamadour et Obazine. Parmi ces jalons indirects, nous retiendrons ici les églises à croisées d'ogives de Saint-Amand-de-Coly, Saint-Martin de Tulle, Saint-Sauveur de Figeac et Paunat. D'autres édifices, dont certains sont laïcs, seront également mis marginalement à contribution telles la Lanterne des Morts de Sarlat et les tours féodales de Cardaillac (Lot) et de Comarque (commune de Sireuil, Dordogne).

23. Cf. DURLIAT 1969, p. 49-50.

*L'abbatiale bénédictine de Saint-Amand de Coly*²⁴ (canton de Montignac-sur-Vézère)

L'église de Saint-Amand-de-Coly (fig. 9) présente, selon Jean Secret, l'une des plus anciennes croisées d'ogives du Périgord avec celle du clocher de Saint-Cyprien (Dordogne). Il aurait pu ajouter la croisée d'ogives de la crypte de Temniac à Sarlat. L'édification de l'église a nécessité plusieurs campagnes de construction dont les raccords sont restés très visibles grâce aux décrochements d'assises dans les parements de calcaire, mais aussi grâce à des changements de modénature manifestes. Le repérage de ces lignes de suture montre d'une façon assez claire que le chantier a débuté par l'absidiole nord et le bras nord du transept et qu'il s'est poursuivi dans le chevet, l'absidiole sud et le bras sud de transept pour s'achever par la nef. Ces différentes campagnes de construction, que Francis Salet²⁵ a échelonnées sur un siècle, entre le premier quart du XII^e siècle et les premières décennies du siècle suivant, peuvent être regroupées en quatre grandes phases.

Saint-Amand-de-Coly I (absidiole nord et bras nord de transept, vers 1160-1180 ?)

Tous les auteurs admettent que l'absidiole nord du chevet de Saint-Amand-de-Coly constitue l'ouvrage le plus ancien de l'édifice. Sur la foi d'une inscription funéraire dédiée à un certain abbé Guillaume, mentionné en 1124 et 1130, on a estimé que cette absidiole primitive avait été réalisée dans le premier tiers du XII^e siècle. En se basant sur des critères formels et en considérant que la date du décès de Guillaume n'était pas connue (son premier successeur avéré, Étienne, n'est attesté qu'en 1168), Francis Salet a retardé cette estimation dans les années 1140²⁶. Les parallèles stylistiques précis que l'on peut opérer avec l'église cistercienne d'Obazine (Obazine I) conduisent à retarder encore cette datation après le milieu du XII^e siècle. Dans les deux édifices, une forte similitude, dans le parti comme dans la modénature, rapproche en effet l'abside de la première et l'absidiole nord de la seconde. On y retrouve les mêmes couvertures en demi-coupoles à quartiers dont la naissance est soulignée par le même type de cordon d'imposte en double quart de rond à réglet, courant immédiatement au-dessus d'un triplet de grandes fenêtres limousines en plein cintre (fig. 10). On y retrouve également les mêmes bases en double tore sans scotie, sur une plinthe aux arêtes arrondies (fig. 1). À l'extérieur, la composition des fenêtres en plein cintre soulignées par un fin cordon d'archivolte se prolongeant en cordon d'imposte d'un pan à l'autre est également similaire de même que le regroupement de ces fenêtres en triplet dans l'élévation intérieure.

Il est donc vraisemblable que les deux chantiers aient été concomitants, voire qu'ils aient mobilisé une maîtrise d'œuvre commune. Le chevet d'Obazine ayant été réalisé entre 1156 (pose de la première pierre) et 1179 (consécration des chapelles orientées), il n'y a donc a priori aucune raison de ne pas placer les parties les plus anciennes du transept de Saint-Amand-de-Coly (Saint-Amand-de-Coly I) dans la même fourchette chronologique. L'architecture du bras sud du transept, animée par une arcature d'arcs brisés en applique retombant sur des pilastres lisses, renvoie en revanche à un autre édifice, l'abbatiale de Souillac (fig. 11). Le principe en sera repris ultérieurement au transept de Figeac.



FIG. 9. SAINT-AMAND-DE-COLY II. Chevet quadrangulaire de l'église, couvert par une croisée d'ogives primitive établie sur coursiers.
Cliché G. Séraphin.

24. Cf. SECRET 1958, DELMAS 1960, SALET 1982.

25. Cf. SALET 1982.

26. SALET 1982, p. 54.

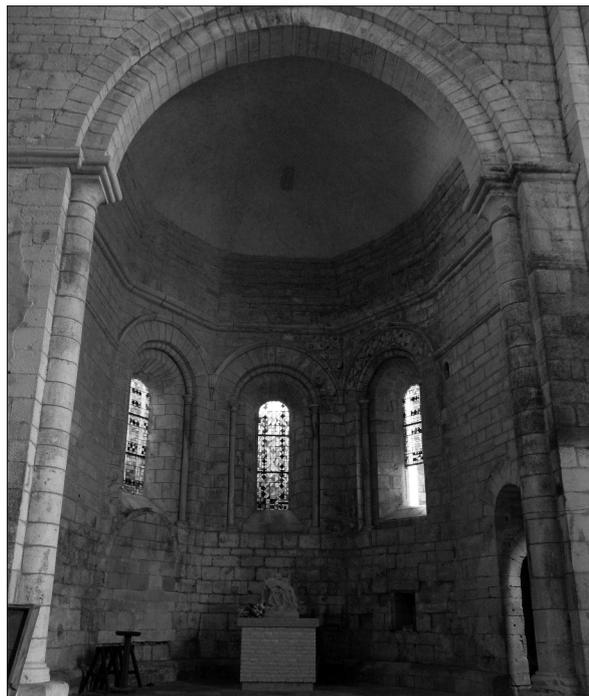


FIG. 10. ABSIDES POLYGONALES AVEC TRIplet DE FENÊTRES LIMOUSINES ET BANDEAU D'IMPOSTE EN DOUBLE QUART DE ROND.
Obazine I, abside maîtresse (à gauche). Saint-Amand-de-Coly I, absidiole nord (à droite). *Clichés G. Séraphin.*

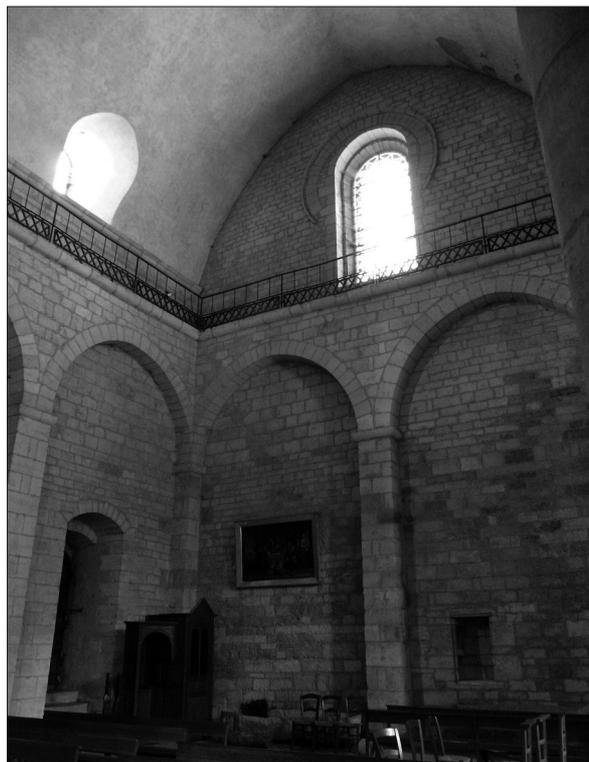
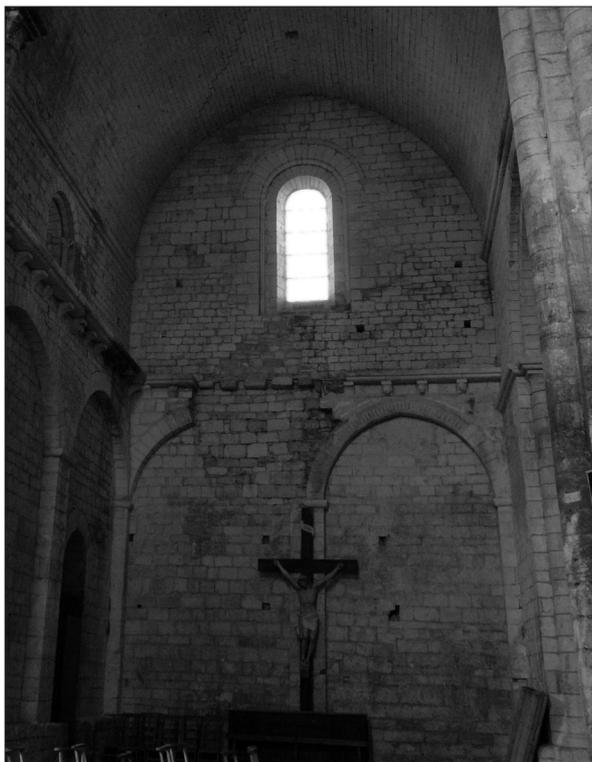


FIG. 11. TRANSEPTS AVEC COURSIÈRE SUR ARCATURE D'APPLIQUE EN ARC FAIBLEMENT BRISÉ.
Saint-Amand-de-Coly I, bras nord du transept (à gauche). Souillac, bras nord du transept (à droite). *Clichés G. Séraphin.*

Saint-Amand-de-Coly II (chevet et bras sud de transept, vers 1170-1200 ?)

Les rapprochements qui conduisent à dater l'absidiole nord de Saint-Amand-de-Coly en fonction du chevet d'Obazine sont confortés par le fait que les autres parties des deux églises présentent également des affinités remarquables, confirmant l'hypothèse de chantiers menés en parallèle. Les coupoles sur pendentifs et leurs supports, à la croisée du transept, sont semblables dans les deux églises, ainsi que les chapiteaux lisses à tailloirs en double quart de rond à réglet (fig. 3) et les bases à scoties aplaties (fig. 2), agrémentées pour certaines d'entre elles de festons, de torsades ou de dents de scie. Certains de ces caractères se trouvent également dans l'église Saint-Sauveur de Rocamadour (Rocamadour II). Ils conduisent logiquement à dater la deuxième phase de construction de Saint-Amand-de-Coly dans la fourchette 1170-1200.

Contrairement à ce qu'affirmait Francis Salet, qui voyait dans l'ensemble du chevet un ouvrage homogène, un raccord de maçonnerie assez visible à l'amorce de l'élévation nord du chevet permet de rattacher celui-ci à la seconde campagne, en même temps que le bras sud du transept et que son absidiole. La voûte d'ogives épaisses qui couvre ce chœur quadrangulaire pourrait inscrire l'édifice dans la série des églises à « chevets plats, voûtements d'ogives et triplets de grandes fenêtres » décrite par Jacques Gardelles pour le Bordelais et à laquelle appartient également le chevet de Brantôme²⁷. Elle est caractérisée par ses branches épaisses et maçonnées, de section carrée, dont la clé composée rappelle à première vue celle de Saint-Amadour. Toutefois, contrairement à son homologue, la clé de voûte de Saint-Amand, très semblable en fait à celle de Tulle (travée orientale de la nef), n'est pas une fausse clé, simulée par l'épaulement de deux demi-arcs venant buter sur un arc traversant, mais assure une butée égale pour quatre demi-arcs qui sont donc de véritables branches d'ogives (fig. 5). Fait notable, cependant, le défaut de raccordement entre les voûtains et les branches d'ogives, déjà noté à Moissac et Rocamadour, est également observable ici (fig. 4). Par ailleurs, on note que la voûte elle-même y est encadrée par des arcs latéraux épais, qui préfigurent des formerets et sous lesquels court une coursière, indice d'une parenté structurelle avec les nefs à files de coupôles et les nefs angevines du type de Saint-Maurice d'Angers (après 1150). Des arcs porteurs latéraux semblables, retombant sur d'épaisses piles intérieures, lisses ou à faisceaux de colonnes, s'observent également à Saint-Yrieix (Haute-Vienne) et à Meymac (Corrèze)²⁸. Les branches d'ogives sont en plein cintre et non en arc brisé. Elles sont constituées de segments monolithes et non appareillées. D'un point de vue purement « évolutionniste », la voûte de Saint-Amand-de-Coly, plus élaborée que celle de Saint-Amadour, devrait donc logiquement être considérée comme un peu plus récente. Les supports biais sont constitués ici par des colonnes assez



FIG. 12. COURSIÈRES EN ENCORBELLEMENT SUR CONSOLES AVEC NEZ EN DOUBLE QUART DE ROND À RÉGLET. Saint-Amand-de-Coly II, coursières du chevet (en haut). Saint-Martin de Tulle II et III, coursières de la nef (en bas). Clichés G. Séraphin.

27. Cf. GARDELLES 1992a et Claude ANDRAULT-SCHMITT, « L'église abbatiale de Brantôme », dans *Congrès Archéologique de France 156^e session, 1998, « Périgord »*, Paris, 1999, p. 143-160.

28. À Saint-Yrieix (nef), les arcs latéraux à double rouleau réservent un espace en retrait au-dessus des coursières, de même qu'à Angoulême, Fontevraud, Saint-Étienne de Périgueux (travée orientale) et Temniac.

grêles, montant du sol, surmontées de chapiteaux lisses que couronnent des tailloirs en double cavet. Selon un procédé assez proche de celui de la travée orientale de Tulle et du bras de transept sud de Saint-Yrieix (après 1181)²⁹, les colonnes traversent et surmontent la coursière.

La datation de cet ouvrage n'a pas été établie avec certitude. Selon Jean Secret, il conviendrait de la situer à l'extrême fin du XII^e siècle, tandis que Francis Salet la placerait plutôt vers le milieu du siècle³⁰. Les comparaisons avec Rocamadour, Tulle et Saint-Yrieix suggèrent plutôt une estimation intermédiaire : le dernier quart du XII^e siècle.

Mais, tout en conservant un vocabulaire formel proche d'Obazine II, l'absidiole sud semble avoir bénéficié des apports d'un autre chantier concomitant, celui de Sainte-Marie de Souillac. Ces apports se manifestent notamment dans l'arcature extérieure de l'absidiole sud, adaptée au plan pentagonal et portée par des colonnes d'angle à chapiteaux lisses sous tailloir en épais quart de rond³¹. On remarque surtout la similitude frappante qui rapproche le seul chapiteau sculpté de Saint-Amand des célèbres reliefs de Souillac, à la fois dans le style, dans la manière et dans l'iconographie. Les corps tordus aux masques grimaçants dévorés par des monstres aux yeux globuleux enfoncés dans un épais bourrelet et rehaussés par un coup de trépan, aux baines marquées par un ourlet et aux queues à écailles ondulées sont traités de la même manière dans les deux églises, suggérant l'intervention d'un même atelier. Or, cette comparaison implique également un chapiteau du portail de Beaulieu-sur-Dordogne dont Evelyne Proust a souligné les parentés avec la sculpture du « grand trumeau » de Souillac en les attribuant eux aussi à un même atelier (fig. 13)³². Des têtes à demi-grimace ou à longues mèches de barbe, très proches de celles de Souillac, se retrouvent également dans le chœur et le transept, soit en écoinçons d'archivoltes, soit en modillons³³.



FIG. 13. DAMNÉS GRIMAÇANTS DÉVORÉS PAR DES ANIMAUX MONSTRUEUX. Saint-Amand-de-Coly II, chapiteau d'entrée de l'absidiole sud (à gauche). Beaulieu, chapiteau du portail sud (au centre). Souillac, reliefs de l'élévation occidentale (à droite). Clichés G. Séraphin.

29. Cf. ANDRAULT-SCHMITT 1997, p. 354-364.

30. Cf. SECRET 1958, SALET 1979.

31. Ce parti est également celui d'un certain nombre d'églises du bas Limousin. On peut citer Saint-Michel-de-Bannières (Lot), Nespouls, Vigeois, Solignac, Meymac, Lubersac, Malemort (Corrèze).

32. Cf. PROUST 2004, fig. 276, p. 167 et p. 172-174.

33. On en trouve des équivalents à Brantôme, mais aussi à Moissac dans les modillons de la tour-porche et dans certaines églises angevines du dernier quart du XII^e siècle (La Couture au Mans, Poitiers...). La tête à demi-grimace (la moitié de la bouche est tordue) se trouve traitée de façon semblable au chœur de Souillac et au chevet d'Ydes (Cantal).

Les parentés entre les deux églises ne concernent pas seulement la sculpture mais aussi la modénature et l'architecture. Dans les bras de transept couverts en berceau brisés, les élévations animées d'arcatures aveugles (dont les arcs brisés reposent sur un tailloir en épais quart de rond, portent une coursière et intègrent une porte en arc brisé à mi-hauteur) sont semblables dans les deux églises. La coursière du chœur de Saint-Amand-de-Coly, constituée d'une large dalle saillante terminée en double quart de rond et portée par des corbeaux à deux ressauts en quart de rond est traitée comme celle des coupôles occidentales de Souillac, mais aussi comme celle de la travée orientale de Tulle, dont la croisée d'ogives primitive est, elle-aussi, semblable à celle de Saint-Amand. Dans toutes ces églises, on retrouve des chapiteaux lisses à corbeille évasée, couronnés par des tailloirs en double quart de rond à réglet et des fenêtres à mouluration limousine. Les archivoltes en quart de rond à billettes se poursuivant en cordon d'imposte de l'absidiole sud, de même que la fenêtre voussure polylobée du transept nord, caractérisée par ses clés découpées en queues d'arondes, renvoient pour leur part à deux autres églises à files de coupôles, Cahors (portail sud) et Moissac (nef et portail de la nef).

Saint-Amand-de-Coly III (nef, 1200-1240)

La majeure partie de la nef de Saint-Amand-de-Coly est voûtée en berceau brisé et dépourvue de décor, à l'exception du portail occidental, lui-même assez sobre. Elle appartient à une troisième grande phase de construction. La greffe de cette troisième phase sur les campagnes précédentes se manifeste de part et d'autre du deuxième contrefort nord, dans le décrochement en hauteur du bandeau d'imposte et dans la modification de son profil : à cet endroit, le quart de rond cède la place à un tore bien dégagé. Le portail en arc brisé à plusieurs ressauts irréguliers, surmonté d'une archivoltte à pointes de diamant, a conduit Francis Salet à l'attribuer à une « date avancée du XIII^e siècle ». Il est remarquable, entre autres, par ses chapiteaux assez sommairement exécutés. Les motifs de feuilles stylisées dessinant une amande étirée soulignée par un fin bourrelet, les corbeilles gainées dans un calice de feuilles lisses délimitées elles aussi par un bourrelet, de même que les abaqués détachés par une baguette anguleuse renvoient ici, non pas à un ensemble monumental quercinois ou limousin, comme les phases précédentes, mais à un ensemble plus particulièrement périgourdin. Des chapiteaux semblables se retrouvent en effet dans deux autres édifices religieux du Périgord méridional, l'abbaye de Paunat et la lanterne des morts de Sarlat, associés dans les deux cas à des coupôles nervées (fig. 14). Ces rapprochements, qui seront développés plus bas à propos de l'église de Paunat, conduisent à situer la troisième phase de Saint-Amand-de-Coly dans une fourchette chronologique comprise entre 1200 et 1240.

*Saint-Martin de Tulle*³⁴

L'ancienne église abbatiale Saint-Martin de Tulle, devenue cathédrale en 1317, est amputée aujourd'hui de la majeure partie de son transept et de son chevet. Il subsiste donc la nef, ainsi que le clocher-porche et une partie du cloître. Historiquement, cette église est intimement liée à la cité religieuse de Rocamadour, qui en était une dépendance directe.

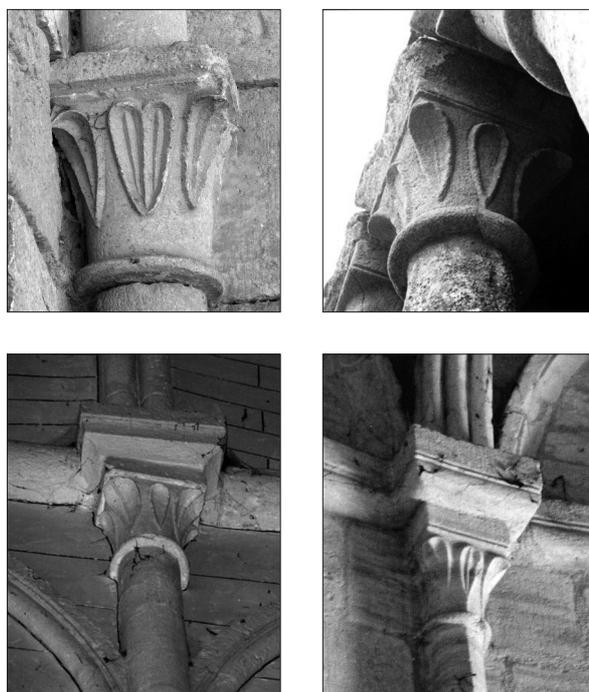


FIG. 14. CHAPITEAUX À FEUILLES LISSES EN AMANDE.
Saint-Amand -de-Coly III, portail occidental (en haut à gauche).
Comarque, fenêtre de la tour maîtresse (en haut à droite). Paunat IV,
bras nord du transept (en bas à gauche). Sarlat, Lanterne des Morts,
(en bas à droite). Clichés G. Séraphin.

34. Cf. ANDRAULT-SCHMITT 1997a, ANDRAULT-SCHMITT 1997b, ANDRAULT-SCHMITT 2007.

Les bas-côtés de la nef sont uniformément couverts par des voûtes d'arêtes tandis que le vaisseau central présente une file de six croisées d'ogives dont les supports partent au-dessus d'une coursière continue, en encorbellement. Comme le remarque Claude Andrault-Schmitt³⁵, une césure stylistique importante conduit à isoler ici la travée orientale, laquelle présente un principe très différent de celui des autres travées, justifiant de les attribuer à deux campagnes de construction bien distinctes. Les différences entre les deux campagnes touchent aussi bien le profil des nervures et des tailloirs que l'organisation des supports, le dessin de la coursière haute ou encore celui des fenêtres.

Dans les autres travées de la nef, les croisées d'ogives, également sans formerets, sont plates, à branches profilées, et reposent sur des supports adossés, non plus disposés en biais, mais parallèles à la paroi. Les clés monolithes, taillées dans un bloc cubique, y sont ornées du seul croisement des profils de nervures, parfois agrémenté d'un fleuron. La nef de Tulle offre donc l'intérêt de présenter une évolution significative dans la conception de ses voûtes d'ogives.

Une autre césure remarquable, horizontale celle-là, conduit à attribuer les parties basses de la sixième travée et ses parties hautes à deux campagnes bien distinctes. L'empiètement des corbeaux de la coursière sur le clavage des grands arcs latéraux montre en effet que cette coursière a résulté d'un changement de parti assumé. La cohérence des marques lapidaires permet cependant à attribuer le porche de la tour-clocher et les premières travées de la nef à une même phase de chantier, au moins pour les parties basses, jusqu'à la naissance des voûtes. Ces premières constatations amènent donc à distinguer trois grandes phases de chantier dans les parties subsistantes de l'édifice, indépendamment des phases postérieures à la fin du XIII^e siècle et indépendamment des bâtiments conventuels qui l'accompagnent.

Les changements de parti observables dans la succession de ces trois campagnes permettent de saisir l'instant où la croisée d'ogives s'est imposée à la place du berceau brisé encore employé dans le transept disparu, et de suivre les premières évolutions techniques et esthétiques du mode de voûtement nouvellement employé.

Tulle I (transept et parties basses de la sixième travée de la nef, vers 1170)

La partie la plus ancienne de la nef (Tulle I), correspond à la travée orientale, solidaire primitivement de l'ancienne croisée de transept. Les vestiges de cet ancien transept, autrefois couvert en berceau, présentent une conception très proche de celle de la nef d'Obazine (Obazine II)³⁶. Les circulations hautes, comprises dans les combles des bas-côtés, ouvrent dans les deux églises par des portes en plein cintre sur la naissance d'un berceau associé à un cordon d'imposte profilé en double quart de rond à bague. L'unique chapiteau orné conservé à Tulle offre un point de rapprochement complémentaire. Très proche de ceux qui encadrent l'abside maîtresse d'Obazine (Obazine I), il présente comme eux un abaque plat recouvert en partie par de grandes palmes plates animées de nervures creuses sur lesquelles se replie une extrémité à trois digitations en creux³⁷. Les tailloirs à double quart de rond et réglelet sont semblables à ceux de Rocamadour II et de Saint-Amand-de-Coly II, de même que les chapiteaux lisses à corbeille évasée.

Ces indices ne renvoient donc probablement pas à l'église supposée reconstruite par Guillaume de Carbonnières à partir de 1103, comme on l'a pensé, mais à un édifice plus tardif, qu'il paraît logique de situer au plus tôt entre les deux phases d'Obazine (vers 1170 ?). Il n'est pas impossible cependant que les murs extérieurs qui constituent l'amorce des bas-côtés de la nef soient un peu antérieurs. Leurs chapiteaux lisses à haut tailloir en épais quart de rond, qui rappellent le chœur de Souillac et l'absidiole sud de Saint-Amand-de-Coly, ne se retrouvent nulle part ailleurs dans l'église.

Tulle II (parties hautes de la sixième travée, vers 1175-1200)

Comme l'a bien montré Claude Andrault-Schmitt, la mise en œuvre de la croisée d'ogives de la travée orientale de la nef et la coursière qui lui est associée sont nécessairement postérieures aux grandes arcades des bas-côtés sur lesquelles la coursière vient mordre. Au-dessus de la coursière, la reprise de la demi-colonne du doubleau, accostée

35. Cf. ANDRAULT-SCHMITT 1997a, p. 385-386.

36. Voir à ce sujet ANDRAULT-SCHMITT 2012, « L'abbatiale de Tulle, un chantier pseudo-cistercien », p. 65-69.

37. Cf. PROUST 2004, p. 200-201, fig. 312, 336.

de part et d'autre par des petites colonnes posées en biais, rappelle assez précisément les dispositions du chœur de Saint-Amand-de-Coly (Saint-Amand-de-Coly II).

À Tulle, comme à Saint-Amand-de-Coly, la voûte d'ogives primitive présente des branches épaisses et maçonnées, portées par des supports biais dont la clé composée semble héritée de celle de l'église basse de Rocamadour (Rocamadour I). Mais, comme dans l'église quercinoise, la clé de Tulle s'inscrit dans le tracé d'une branche traversante, en arc brisé, et résulte de l'épaulement de deux demi-branches adverses, ce qui n'est plus le cas à Saint-Amand-de-Coly, plus « moderne » sur ce point (fig. 5). Ces similitudes, de même que la parenté des coursiers établies sur des corbeaux semblables, en double quart de rond, impliquent de considérer que ces ouvrages sont sensiblement contemporains (fig. 12). La présence d'un chanfrein sur les nervures de Tulle renvoie plus explicitement aux voûtes de l'église Saint-Sauveur de Rocamadour (après 1190 ?), lesquelles en offrent une version à peine simplifiée. L'ensemble de ces indices conduit à situer la phase II de Tulle en même temps ou peu après la phase I de Rocamadour, en même temps que la phase II de Rocamadour et peu avant la phase II de Saint-Amand-de-Coly, ce qui définit une fourchette chronologique comprise entre 1175 et 1200. Cette phase serait donc de très peu postérieure à Tulle I.

Tulle III (nef et partie basse du clocher-porche, 1220- 1250)

Le raccord de maçonneries qui indique la greffe d'un nouveau chantier (phase 3) est parfaitement observable à l'ouest des supports qui limitent la travée orientale. Elle indique que la réalisation des murs, des grandes arcades et du couvrement en croisées d'ogives des travées occidentales fut sans doute le fait d'un chantier unique au cours duquel les parties basses de la tour clocher furent également réalisées.

La coursière déjà amorcée au contact du transept s'y poursuit sur des corbeaux de profil différent (fig. 12). Elle présente une bien meilleure cohérence avec les supports dont elle couronne désormais les chapiteaux. Les portes qui y donnent accès n'y sont plus en plein cintre mais en arc brisé chanfreiné et, surtout, les supports posés sur la coursière ne sont plus posés en biais mais adossés à l'élévation. À ce changement de disposition correspond en outre un changement dans le profil des nervures. Celles-ci se composent désormais d'un tore axial dégagé par des gorges ou accosté de tores secondaires, adapté à la nouvelle disposition des supports³⁸. Ajoutons que le bombement qui caractérisait la croisée d'ogive orientale a été abandonné et la fausse clé composée a cédé la place à de véritables clés cruciformes. Une évolution du vocabulaire ornemental accompagne ce changement de parti. Les branches d'ogives s'ornent de bâtons rompus, de même que certaines fenêtres parmi lesquelles s'intercalent des oculus (fig. 15). Certains arcs s'agrémentent de polylobes, à commencer par le grand portail occidental, dont les redents en queue d'aronde rappellent ceux de Collonges-la-Rouge et de Moissac. La cohérence du clocher-porche avec les travées occidentales de la nef, comme le confirme l'identité des signes lapidaires dans les deux ouvrages, a été clairement montrée par Claude Andrault-Schmitt, qui en a situé la réalisation dans la fourchette 1176-1190, sous l'abbatiat de Géraud d'Escorailles³⁹. Les rapprochements très précis qui peuvent s'opérer entre ces ouvrages et le transept sud de l'église Saint-Sauveur de Figeac conduisent cependant à proposer une datation plus basse. Les mêmes croisées d'ogives plates à bâtons brisé ou à triple tore, partant de supports établis sur une coursière similaire (fig. 16 et 19), la même alternance de clés à fleurons et de clés cruciformes simples, les mêmes chapiteaux à boules sur feuilles lisses engageantes⁴⁰, le même principe des coursiers sur consoles concaves, margées par un même double tore montrent la très grande proximité des deux chantiers. Or Henri Pradalier et Anne-Marie Pêcheur ont situé le transept sud de Figeac dans le second quart du XIII^e siècle, en estimant qu'il avait précédé, sans doute de peu, la chapelle d'axe, laquelle rappelle elle-même l'église-fort de Rudelle (peu après 1251)⁴¹. La présence, sur

38. Une réfection ou une mise en place tardive des branches d'ogives peut toujours être envisagée. En revanche, les départs en tas de charge et la mise en place des gerbes qui définissent nécessairement les profils de nervures et le parti architectural de la voûte sont presque toujours contemporains de la réalisation des supports et des élévations.

39. Cf. ANDRAULT-SCHMITT 1997a, p. 387.

40. Ces chapiteaux stéréotypés, caractérisés par leur dé central cordiforme et leurs feuilles grasses à côtes anguleuses se retrouvent en deux exemplaires au bras sud du transept de Figeac, dans les panneaux latéraux et au revers du portail de Beaulieu (troisième campagne), à Saint-Urcisse de Cahors, au portail de la nef de Moissac et dans les reliefs de Souillac. Voir à ce sujet PÊCHEUR, PROUST 2007, p. 93 et fig. 21, 22.

41. Cf. PÊCHEUR, PRADALIER 1993.



FIG. 15. SAINT-MARTIN DE TULLE III, voûtes sur croisées d'ogives et coursières de la nef.
Cliché G. Séraphin.



FIG. 16. SAINT-SAUVEUR DE FIGEAC III, voûtes sur croisées d'ogives et coursières du bras sud du transept.
Cliché G. Séraphin.

l'une des consoles, d'une tête féminine coiffée d'une toque ou d'un chaperon à mentonnière confirme cette estimation (fig. 17)⁴².

Pour revenir à la comparaison avec Tulle, certains caractères de modernité présents à Figeac, tels que l'épannelage prismatique de quelques chapiteaux et bases ou encore la présence de cordons d'imposte régnaux traversant les tympanes de voûtes, conduisent à accorder l'antériorité à l'église limousine. Il conviendrait donc de placer la nef voûtée d'ogives de Tulle et la base de sa tour-porche peu avant le bras sud du transept de Figeac, soit vers le second quart du XIII^e siècle plutôt que dans les dernières décennies du siècle précédent. La présence de chapiteaux à feuillages naturalistes et à crochets gothiques de style « 1225 » au portail de l'abbatiale limousine, à supposer qu'ils n'aient pas été totalement inventés par les restaurateurs du XIX^e siècle, abonderait dans ce sens.

*Saint-Sauveur de Figeac*⁴³

De la reconstruction de la nef et de l'ensemble du côté nord de l'abbatiale de Figeac après les guerres de Religion, il résulte que l'essentiel des parties médiévales de l'église se trouve au sud. Il ne reste apparemment que peu d'éléments attribuables à l'édifice roman primitif, dont le plan était proche de celui de Conques. Ils se concentrent dans ce qui reste des élévations occidentales des bas-côtés et correspondent à la première phase identifiable dans la chronologie de l'ensemble (Figeac I). Entre les parties les plus anciennes de l'église, à l'Ouest, et le bras sud du transept, évoqué plus haut, s'intercale chronologiquement le bas-côté sud, dont une inscription laisse supposer qu'il fut réalisé sous l'épiscopat de Géraud Hector (ou Astorg). La longévité exceptionnelle de cet évêque de Cahors (1150-1200) ne fait malheureusement pas de cette inscription une indication très précise. On croit savoir cependant qu'il resta éloigné de son siège, du fait peut-être de l'occupation de Cahors par les Plantagenêt, jusque vers 1172, ce qui resserre quelque peu la fourchette de datation du bas-côté, qui correspond à la seconde phase de construction (Figeac II). Il semble que, comme à Tulle et Saint-Pierre-Toirac, le bas-côté sud de Figeac ait été couvert d'abord par des voûtes d'arêtes avant de recevoir ses croisées d'ogives après le milieu du XIII^e siècle. Les chapiteaux des grandes arcades présentent



FIG. 17. SAINT-SAUVEUR DE FIGEAC, bras sud du transept. Culot orné d'un portrait de femme portant une coiffure à touret et mentonnière.
Cliché G. Séraphin.



FIG. 18. SAINT-SAUVEUR DE FIGEAC, bras sud du transept. clé de voûte cruciforme, ornée d'un fleuron.
Cliché G. Séraphin.

42. La moue caractéristique de la dame au chaperon de Figeac rappelle de près celle de la salle capitulaire de Tulle. Elles semblent toutes les deux inspirées de la célèbre Uta de Naumburg, sculptée dans les années 1220. Cf. *Encyclopédie médiévale d'après Viollet-le-Duc*, t. II, « Architecture et mobilier », Bibliothèque de l'image, Tours, 1996 et 2005, p. 498.

43. Cf. PÊCHEUR, PRADALIER 1993.

un décor « roman » de rinceaux, de palmettes, de tiges perlées et de feuilles de fougères traitées en méplat sur des corbeilles lourdes couronnées par des tailloirs en épais quart de rond.



FIG. 19. CHAPITEAUX À BOULES, FEUILLES LISSSES ENGAINÉES ET DÉ MÉDIAN CORDIFORME. Saint-Martin de Tulle III, clocher porche (à gauche). Saint-Sauveur de Figeac III, bras sud du transept (à droite).
Clichés G. Séraphin.

double quart de rond à réglot, portée par des modillons, ici à décors de palmettes entrecroisées, d'animaux et de têtes grotesques. Les voûtes d'ogives, semblables à celles de la nef de Tulle, sont plates et à formerets, et présentent un décor alterné : clé simple et tore en bâton brisé dégagé par deux gorges pour une travée, clé à fleuron et triple tore droit pour la seconde (fig. 16). Diagonaux, doubleaux et formerets retombent en gerbe sur des chapiteaux communs, parmi lesquels on note à deux reprises le thème des chapiteaux à boules sur feuilles grasses côtelées et dé central cordiforme que l'on retrouve au clocher-porche de Tulle (fig. 19), au revers du portail de Beaulieu et au portail de la nef de Moissac, mais aussi au déambulatoire de la cathédrale de Sens (vers 1160). L'un de ces chapiteaux se distingue des autres par son épannelage prismatique, plus proche des exemples notés à Rudelle. Le cordon d'imposte régnant à la base des tympanes de voûtes et interrompu par les fenêtres constituent ici une anomalie (fig. 16) notée également à Rudelle mais absente du bras de transept nord, réalisé ultérieurement. Cette sophistication se retrouve également à Bretenoux (église paroissiale) ainsi qu'au transept de l'abbaye de Loc-Dieu (Aveyron). Elle semble héritée de la logique des coupoles nervées du type de Paunat ou des tours de Cardaillac, où la naissance des quartiers de voûtes imposait la présence de cette moulure.

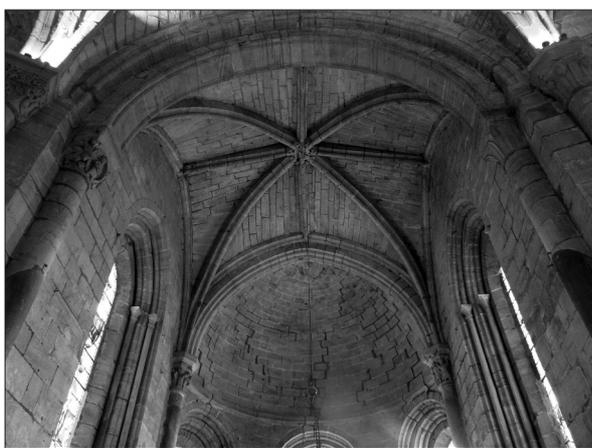


FIG. 20. SAINT-SAUVEUR DE FIGEAC, chapelle d'axe du chevet, couverte d'une croisée d'ogives à liernes. Cliché G. Séraphin.

Figeac III (bras sud du transept, vers 1220-1230)

La troisième phase de Saint-Sauveur de Figeac correspond au bras sud du transept. Il ne s'agit pas d'un ouvrage totalement homogène et plusieurs traces de reprises montrent que son parti originel a été modifié en cours de chantier. Les élévations du bras de transept sont à deux étages. Elles sont animées par une arcature aveugle en arc brisé, au-dessus de laquelle file une coursière. Cette ordonnance héritée de celle que l'on observe à Souillac renvoie donc aux transepts de Saint-Amand-de-Coly (I et II) et de Saint-Yrieix. La coursière est ici en saillie totale (contrairement au transept de Souillac). Elle est constituée, comme à Tulle, d'une dalle moulurée en

Figeac IV (chevet et salle capitulaire, vers 1250-1270)

Selon Anne-Marie Pêcheur et Henri Pradalier, le chevet de l'église, et notamment sa chapelle d'axe (fig. 20), aurait été réalisé postérieurement au bras sud de transept. Ils correspondent donc à une phase IV. La voûte de la chapelle d'axe à liernes se distingue de celles du bras sud du transept par le profil plus classique des nervures, un tore en amande dégagé par deux gorges que l'on retrouve également à Rudelle, l'Hôpital-Beaulieu, Bretenoux et à Loc-Dieu, dans des ouvrages attribuables à l'époque d'Alphonse de Poitiers et de Jeanne de Toulouse (1250-1270)⁴⁴.

À Figeac, les bases des colonnes engagées, au tore inférieur très aplati, et la clé de voûte de la chapelle d'axe ont conduit, malgré la présence de chapiteaux à entrelacs de tradition romane, à dater le chevet des années 1250⁴⁵,

44. Cette appréciation résulte notamment de l'association aux clés de voûtes du bras nord de transept de Loc-Dieu des armes de France et de Toulouse.
45. Cf. PÊCHEUR, PRADALIER 1993.

estimation confortée par le style des chapiteaux historiés, apparenté étroitement à ceux de Saint-Urcisse de Cahors. Enfin, certains chapiteaux à épannelage polygonal et haut tailloir rappellent d'assez près ceux de Rudelle, qui semblent à peine plus récents. Les voûtes à liernes de la salle capitulaire, du même type que celles de la chapelle d'axe, par le décor des chapiteaux à crochets et des clés de voûtes ornées de têtes grotesques, renvoient plus précisément aux églises de Laramière et de Fons. Dans ces deux églises, de même que dans la nef de Loc-Dieu, la présence des mêmes clés discoïdales à rosace entrelacée que celle du bras nord du transept de Figeac, indiquerait une réalisation un peu plus tardive qu'il faudrait placer dans le dernier tiers du XIII^e siècle⁴⁶.

L'abbatiale Saint-Martial de Paunat ⁴⁷

On ne sait que peu de chose de l'ancien prieuré de Paunat, si ce n'est qu'il fut affilié à Saint-Martial de Limoges. L'édifice se présente comme une construction fortifiée, austère et massive, avec vaisseau unique, chevet quadrangulaire et ample transept renforcé de contreforts enveloppants. La construction est très hétérogène et il est possible d'y distinguer au moins six phases de construction pour la seule époque médiévale, échelonnées du XI^e au XIV^e siècle⁴⁸.

La tour-porche soigneusement parementée de pierres de taille, que l'on a comparée à celle (disparue) de Saint-Étienne de Périgueux, et les vestiges d'une nef primitive édifiée en petits moellons bruts soigneusement assisés constitueraient les deux premières phases. Elles sont généralement attribuées au XI^e siècle. Une troisième phase correspond à la surélévation de la croisée du transept, dotée alors d'une coupole sur pendentifs. La phase IV correspond à l'ensemble monumental constitué par le chœur quadrangulaire et les bras de transept. Un peu plus tardive que les élévations, la voûte du chœur constitue la phase V. Ultérieurement, à la fin du XIII^e ou au XIV^e siècle, on a surélevé ou reconstruit partiellement la tour-porche qui a pris alors l'aspect d'un donjon quadrangulaire (Paunat VI). Les autres phases de construction de l'édifice sont postérieures au Moyen Âge. La nef reconstruite dans la seconde moitié du XVI^e siècle a largement réemployé les matériaux de la nef primitive au point qu'il n'est pas toujours facile de distinguer les deux maçonneries. Enfin, la voûte de la nef, aujourd'hui effondrée, est une réalisation du XIX^e siècle. La forte déclivité du terrain, suivie par la construction, explique qu'une partie importante de l'édifice ait été enfouie sous des remblais modernes, destinés à en aplanir le sol intérieur. La partie orientale est donc privée aujourd'hui d'une grande part de son élévation.

Seule la séquence constituée par les phases III à V, attribuées par Anne-Marie Pêcheur à la fin du XII^e siècle, appartient à la période qui nous intéresse ici.

Paunat III (croisée de transept, vers 1190-1200)

La croisée de transept de l'église est couverte par une coupole sur pendentifs dont les dimensions et la stéréotomie rappellent de très près celles d'Obazine (phase II) et de Saint-Amand-de-Coly (phase II) ainsi que celle, plus proche, de Cadouin. Elle repose sur des grands arcs brisés dont les supports sont dissymétriques. À l'Ouest, les demi-colonnes adossées qui encadrent l'entrée de la nef sont courtes et juchées sur les maçonneries d'un mur antérieur, aujourd'hui arraché, qui pourrait avoir appartenu à l'église du XI^e siècle. Les chapiteaux qui correspondent à ces supports sont à feuilles lisses terminées par des boules ou des fleurons en bourgeons. Ils rappellent ceux de l'église de Dalon (vers 1190-1200) et de la troisième travée de la nef de Beaulieu⁴⁹. Les supports orientaux, qui encadrent l'entrée du chœur, sont constitués de simples pilastres couronnés par des impostes chanfreinées. Sectionnées par un encorbellement retaillé en sifflet dans la masse, les parties basses de

46. L'exacte similitude de ces clés de voûtes et des profils de nervures qui leurs sont associées laisse supposer l'intervention d'un même atelier. Pour la nef de Loc-Dieu, Henri Pradalier propose de situer la réalisation des voûtes dans la première moitié du XIII^e siècle (après 1220), ce qui contredirait son estimation précédente pour le bras nord de transept de Figeac. Henri PRADALIER et Louis PEYRUSSE, « Locdieu, église et bâtiments abbatiaux », dans *Congrès archéologique de France*, 167^e session, 2009 « Monuments de l'Aveyron », Paris 2011, p. 211-225.

47. Cf. SECRET 1958, p. 203-206 ; PÊCHEUR 1982.

48. Cf. PÊCHEUR 1982.

49. ANDRAULT-SCHMITT 1997, p. 160-167. Anne-Marie Pêcheur et Evelyne Proust (PÊCHEUR, PROUST 2007, p. 93) attribuent les chapiteaux de Beaulieu (3^e phase) aux environs de 1190.

ces pilastres semblent avoir reposé elles aussi sur une structure antérieure plus basse, à laquelle les maçonneries du chœur du XIII^e siècle, réinsérées en sous-œuvre, se seraient substituées ultérieurement, ce que note Anne-Marie Pêcheur. Tout se passe donc comme si les grands arcs de la coupole sur pendentifs étaient venus surmonter le carré de transept ou l'avant-chœur d'un édifice primitif établi plus bas, dont presque rien n'aurait été conservé.

Paunat IV (bras de transept et partie basse du chevet, vers 1220-1240)

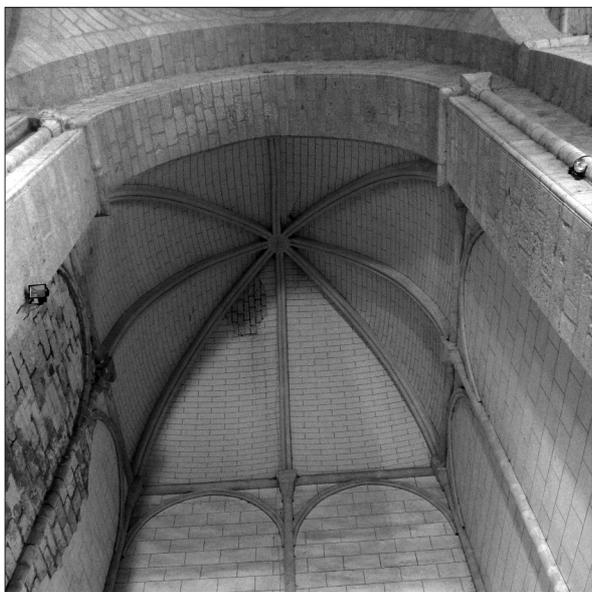


FIG. 21. PAUNAT, bras sud du transept couvert par une coupole nervée à huit quartiers. Cliché G. Séraphin.

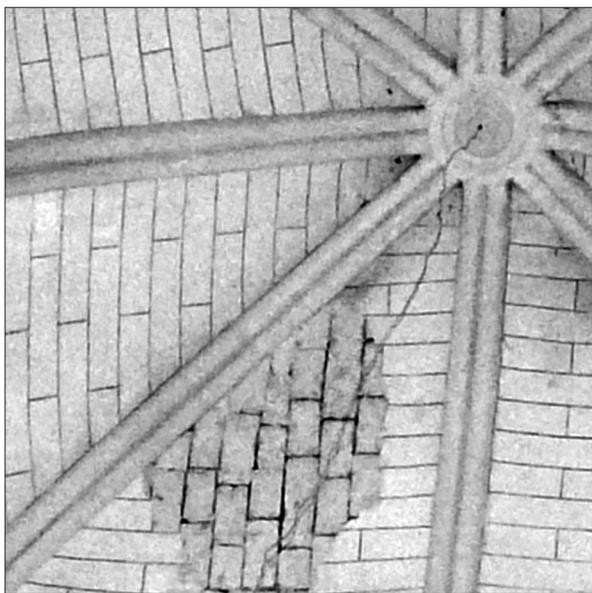


FIG. 22. PAUNAT, coupole nervée du bras sud du transept, détail. Cliché G. Séraphin.

Le chœur quadrangulaire appartient à une phase de construction plus récente que celle de la croisée du transept contre laquelle il vient s'accoler. Mais ici, comme on l'a vu plus haut, cette greffe s'est opérée, non par un simple accollement, mais par une importante reprise en sous-œuvre venue remplacer les maçonneries de l'église primitive au-dessous des supports de la coupole de croisée.

Visible à l'extérieur comme à l'intérieur, un collage manifeste montre que la construction du chœur fut suivie par celles des bras de transept, venus eux-mêmes s'encastrent sous les grands arcs de la croisée. Cependant, la parfaite similitude de la modénature de ces ouvrages montre que leur accollement est à attribuer au phasage d'un chantier unique, du moins jusqu'à la hauteur des naissances de voûtes. Dans les trois corps de bâtiment (chœur et bras de transept), les élévations sont animées par les mêmes arcs d'applique ou faux formerets portés très haut et maladroitement greffés sur de fines colonnettes adossées dont les chapiteaux portent une moulure d'imposte continue. Les profils des faux formerets sont tous semblables : un tore gras dégagé par une fine baguette anguleuse. Ils rappellent de très près la mouluration du portail de Saint-Amand-de-Coly, auquel renvoient également les chapiteaux : les feuilles stylisées en amande étirée, soulignées par un fin bourrelet (fig. 14) et les corbeilles gainées dans un calice de feuilles lisses délimitées elles aussi par un bourrelet y sont semblables, indice probable de l'intervention d'un même « atelier ».

Contrairement au chevet, dont le couvrement fut différé, les bras du transept furent dotés immédiatement de leurs voûtes, comme le confirme la parfaite cohérence de leurs nervures avec les supports grêles des élévations. Il s'agit de coupoles (ou voûtes en arc de cloître) nervées, à quatre quartiers, mais divisées contradictoirement en huit compartiments par les nervures qui donnent l'illusion d'une croisée d'ogives à liernes (fig. 21). Les nervures sont composées de deux tores accolés et se rejoignent sur une clé discoïdale, ornée d'un motif en bas relief très semblable à ceux de la voûte nervée de l'église de Salviac (Lot) et de celles

des parties les plus anciennes du Vigan (Lot)⁵⁰. Mais le caractère majeur des voûtains est ici d'être organisés en lits de pierre verticaux (fig. 22), procédé propre à l'architecture angevine que les faux appareils du XIX^e siècle se sont appliqués à masquer⁵¹.

Chapiteaux, coupole nervée, nervures en tore multiple, faux formerets à tore dégagé par un anget, clavage parallèle aux nervures, tous ces caractères bien affirmés se retrouvent traités de façon totalement similaire à la Lanterne des Morts de Sarlat, associés à des colonnettes adossées, cette fois en tore en amande (fig. 14). Cet édifice singulier a été daté du milieu du XII^e siècle⁵², mais sa modénature est trop semblable à celle du portail de Saint-Amand-de-Coly pour s'accorder avec une datation aussi haute. Tout aussi précise est la similitude qui permet de rapprocher les chapiteaux et les bases du transept de Paunat avec ceux de la grande fenêtre « romane » du donjon de Comarque (fig. 14). Cette fenêtre appartient à la phase de reconstruction du donjon que de nombreux indices incitent à attribuer aux environs de 1238, époque à laquelle ce *castrum* des évêques de Sarlat fut repris en fief par les comtes de Toulouse qui y installèrent la famille de Beynac⁵³. Si l'on se réfère à la voûte nervée de Salviac (Lot), établie probablement dans les années 1240 (ou peu avant), ou encore aux voûtes en arc de cloître nervées des tours de Cardaillac et de Castelnaud-Bretenoux (vers 1223-1227)⁵⁴ il convient alors d'attribuer l'architecture d'inspiration angevine du transept et du chevet de Paunat aux décennies 1220-1240.

Paunat V (parties hautes du chevet, vers 1250-1260)

La discordance évidente qui apparaît entre la croisée d'ogives qui couvre le chœur quadrangulaire de Paunat et les supports orphelins qui s'élèvent jusqu'à sa naissance montre clairement qu'un important changement de parti est intervenu entre la réalisation des élévations et celle de la voûte. Les constructeurs choisirent finalement de mettre en place une voûte plate à liernes. La conception de cette voûte et le profil des nervures (un tore en amande dégagé par deux gorges) sont exactement semblables à ceux qui caractérisent l'église de Rudelle. Contrairement aux coupôles nervées du transept, les clés ne sont plus traitées ici en méplat mais bénéficient du relief d'un fleuron central et d'une cordelière tressée (fig. 23). Ces caractères

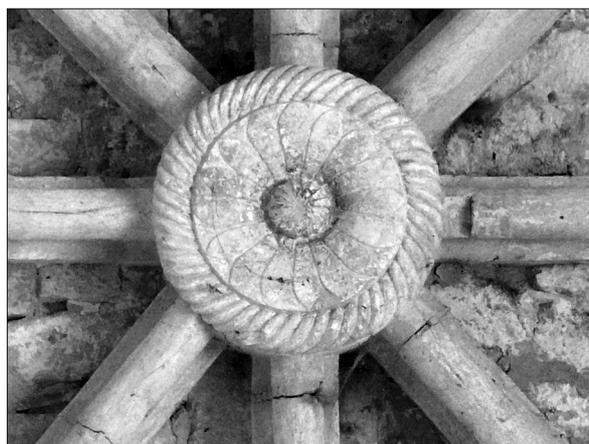
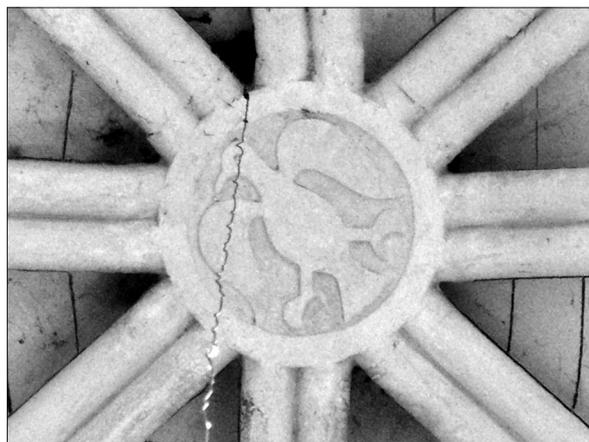


FIG. 23. PAUNAT, clé de voûte discoïdale du bras nord de transept (en haut). Clé de voûte discoïdale du chevet et départ des branches d'ogives à tore en amande (en bas). Clichés G. Séraphin.

50. Archives de Pierre. *Les églises médiévales du Lot*, édition Silvana, Milan, 2011, p. 290-291 et 308-310.

51. En Aquitaine, on observe un montage du même type à l'une des tours du château de Blaye (Gironde) ainsi qu'à l'abbaye d'Arthous (Landes), fondée en 1167.

52. Mireille BÉNÉJAM, « La lanterne des Morts de Sarlat. Le prodigieux vestige de l'ancienne abbaye Saint-Sauveur », dans *Société d'Art et d'histoire de Sarlat et du Périgord noir*, n° 78, 3^e trimestre 1999.

53. Cf. SÉRAPHIN 1999.

54. À Cardaillac, la similitude parfaite des deux tours « romanes » conservées et le fait que l'une des deux soit restée indivise entre les différentes branches du lignage éponyme, tandis que la seconde était réservée à l'une de ces branches, accèdent à l'hypothèse qu'elles aient été édifiées peu avant et peu après le partage familial intervenu en 1227. La tour de Castelnaud-Bretenoux, exactement semblable à celles de Cardaillac aurait été édifiée pour sa part peu après la sentence de 1223 imposant au seigneur de Castelnaud de faire hommage au vicomte de Turenne, ce qui impliquait, de fait, l'édification d'une tour rendable. Cf. A.D. du Lot, Fonds Lacabanes, F 349 et 2 Mi 81 (Généalogie de Cardaillac, 1654). Pour Castelnaud-Bretenoux, cf. Jacques JULLET, *Les 38 barons de Castelnaud*, Saint-Yrieix, 1971.

sont également ceux que l'on observe dans le déambulatoire, la chapelle d'axe (fig. 20) et la salle capitulaire de Saint-Sauveur de Figeac, ainsi qu'à Rudelle, dont les voûtes à liernes présentent des profils identiques.

Synthèse

Les *termini post quem* et *ante quem* fournis par le chevet d'Obazine (après 1156, avant 1176), Saint-Amador (après 1166, avant 1183) et Rudelle (après 1250, avant 1266) permettent de mieux cerner la chronologie des débuts de l'architecture gothique en Aquitaine orientale. Entre ces bornes extrêmes, la transposition de ces datations certaines sur des édifices très étroitement apparentés, notamment Tulle et Saint-Amand-de-Coly, donne des jalons intermédiaires pour une période couvrant un peu plus d'un siècle : 1150-1270.

Si l'on prend comme indicateur (on pourrait en choisir d'autres), l'évolution des croisées d'ogives, on peut identifier pour cette période trois grandes générations d'édifices ou d'ouvrages en fonction des caractéristiques des modes de couverture employés.

Première génération (1170-1200) : croisées d'ogives « primitives »

Les plus anciennes croisées d'ogives dans notre région ont d'abord été édifiées selon le même procédé que les arcs doubleaux. Les branches sont constituées de segments appareillés et dépourvues de clé. Deux demi-diagonaux viennent buter contre un diagonal majeur, traversant, un simple épaulement simulant le disque d'une clé. À Moissac, Rocamadour et Saint-Amand-de-Coly, le remplissage de maçonnerie nécessaire pour raccorder les branches d'ogives aux voûtains témoigne de la difficulté rencontrée par les constructeurs pour mettre en concordance le dessin de ces doubleaux diagonaux, en arc segmentaire, à la courbe elliptique des arêtes sous lesquelles ils viennent s'établir (fig. 4)⁵⁵. Les supports (colonnes surmontées de chapiteaux) sont disposés en diagonale, les chapiteaux à épannelage cubique étant semblables à ceux d'un doubleau classique.

La formule, inaugurée à Moissac (vers 1115 ?) est reproduite presque à l'identique à Saint-Amador vers (1172-1183) mais bénéficie d'un certain affinement à Tulle (sixième travée) et à Saint-Sauveur de Rocamadour (1175-1220), où les branches perdent un peu d'épaisseur et sont désormais adoucies par des chanfreins. La croisée d'ogives de Saint-Amand-de-Coly (1175-1200) en constitue la version la plus aboutie par ses segments de nervures monolithes et sa clé véritable, commune aux quatre branches bien que constituée encore de l'appareillage de plusieurs éléments.

Dans ces édifices, les croisées d'ogives sont utilisées comme mode de couverture occasionnel, en concurrence avec d'autres types de voûtes et dans les parties bien précises de l'église. Elles constituent notamment une alternative à la coupole sur pendentifs qu'elle remplace à Saint-Amador et avec laquelle elle cohabite à Saint-Amand-de-Coly et Moissac. À Saint-Sauveur de Rocamadour et à Sioniac (Corrèze), sans doute plus tardifs dans la série, leur emploi est en revanche généralisé à l'ensemble de l'édifice. Versions perfectionnées de la voûte d'arête, et offrant les mêmes commodités⁵⁶, les croisées d'ogives primitives sont affectées aux mêmes usages, notamment pour couvrir les espaces destinés à être surmontés d'un étage (Rocamadour, Moissac, Saint-Amand-de-Coly⁵⁷). Daniel Drocourt signale un

55. Ce défaut de conception n'apparaît en fait que dans le cas où la présence d'un doubleau contraignait prioritairement la géométrie des voûtains comme dans une voûte d'arêtes classique. En l'absence de doubleau ou de formeret, le rattrapage n'était plus nécessaire, comme on l'observe à Rocamadour. La répétition de ce défaut témoigne d'une véritable parenté technique entre le porche de Moissac et les églises de Rocamadour et de Saint-Amand-de-Coly. Il semble en revanche avoir été résolu à Tulle grâce au gauchissement des voûtains. Voir à ce sujet Olivier TESTARD (à paraître).

56. Les voûtes d'ogives, de même que les voûtes d'arêtes permettent une ouverture de l'espace couvert sur quatre côtés, utile pour les circulations (cloîtres, salles capitulaires). Elles permettent en outre d'abaisser le sommet de la voûte au niveau des doubleaux et d'abaisser d'autant le niveau de sol d'un éventuel étage supérieur. Elles permettent enfin d'améliorer l'éclairage en hissant les fenêtres au-dessus de la naissance de la courbure.

57. Il est vraisemblable, d'après la configuration du relief et le caractère fortifié de l'ensemble abbatial, que le chevet quadrangulaire de Saint-Amand-de-Coly ait été conçu pour être surmonté d'une tour, à l'instar des prieurales de Saint-Cyprien et de Tayac (Dordogne) ou encore de celle de Gignac (Lot).

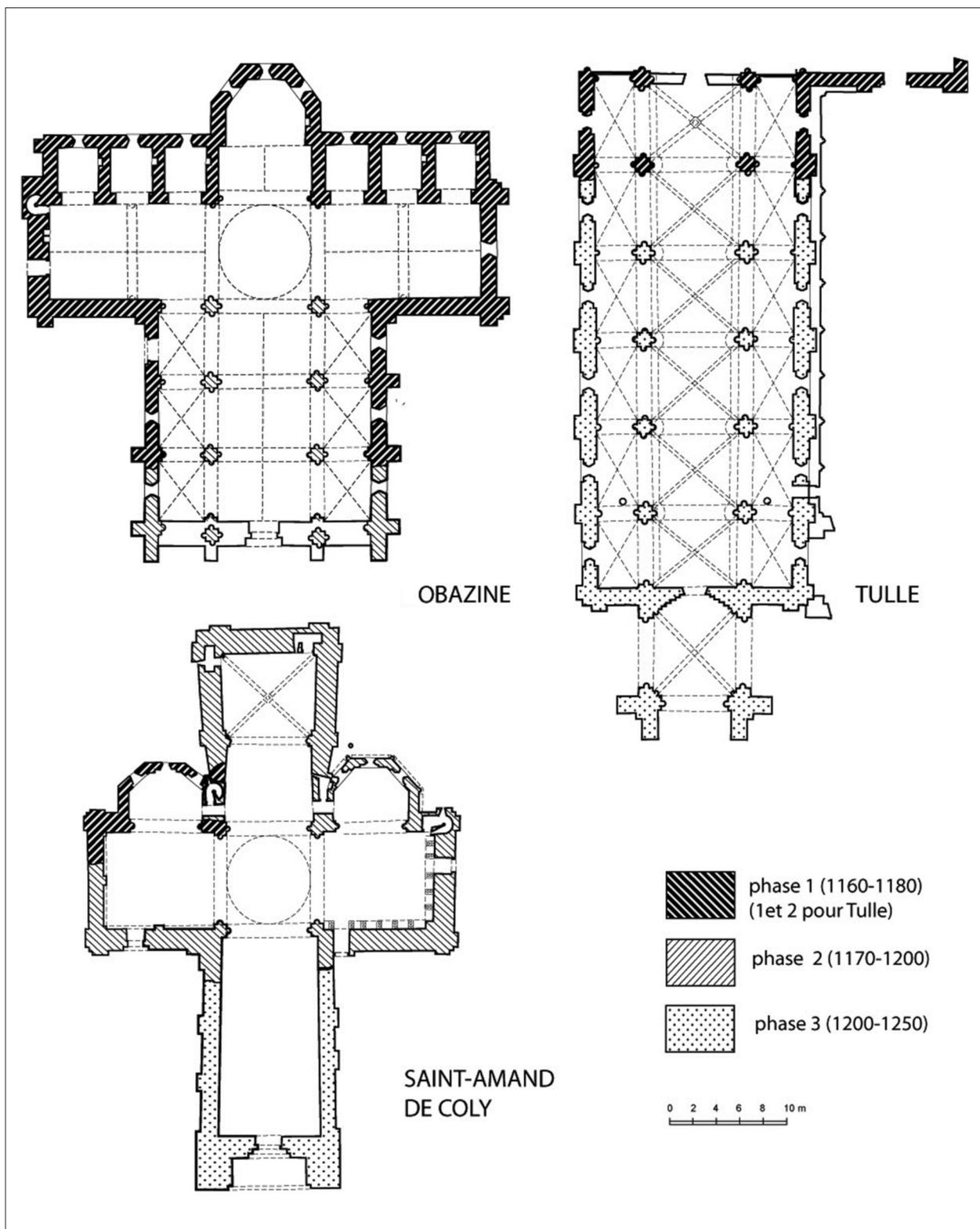


FIG. 24. PLANS PHASÉS des églises d'Obazine, de Tulle et de Saint-Amand-de-Coly, rapportés à la même échelle. Dessins G. Séraphin.

phénomène semblable dans le Sud-Est (porches et tours de Saint-Victor de Marseille, Sisteron, Nîmes, Maguelone, Gellone...).

La qualification de croisées d'ogives « primitives » utilisée ici évoque le fait que ce type de voûte a manifestement précédé l'apparition des modèles français dans la zone étudiée, même s'il a sans doute survécu quelque peu à cet apport extérieur. Éliane Vergnolle, à propos de voûtes du même type en terre d'Empire, évoque le « passage progressif d'une technique de construction archaïque à une conception plus gothique ». En Quercy, Marcel Durliat, considérant qu'on n'avait pas encore affaire à de véritables voûtes d'ogives, a utilisé les termes de « pseudo voûtes d'ogives » et d'ogives « archaïques ». Marcel Aubert parlait de « voûtes d'ogives lombardes » en leur prêtant une origine transalpine que ni Marcel Durliat, ni Éliane Vergnolle n'ont réfutée⁵⁸.

Deuxième génération (1200-1250) : formules éclectiques

Entre les dernières décennies du XII^e siècle et le milieu du XIII^e siècle, il semble que l'évolution des voûtes d'ogives ait suivi, peut-être en fonction de l'aire d'influence des pouvoirs en place ou des zones d'échanges, des directions variées. Éclectique, la production de cette époque ne présente donc aucune homogénéité. On croit y déceler parfois des assemblages hétéroclites de recettes d'origine diverses, les unes innovantes, les autres plus conformes à des traditions locales ou étrangères, dont les sources iraient de la Normandie à la Méditerranée.

Parmi les ouvrages de cette époque, trois ensembles peuvent néanmoins être distingués. Le premier semble reconduire en le perfectionnant le principe des croisées d'ogive primitives, conformément peut-être à des traditions méditerranéennes. Le second, surtout représenté à l'ouest de la zone étudiée, aurait été sensible davantage à l'influence des Plantagenêt, dont on peut penser qu'elle s'estompa au lendemain de la bataille de Taillebourg (1242). La troisième, innovante (?), concerne surtout l'est de la zone étudiée et semble avoir bénéficié des apports de la première génération du gothique français.

Premier ensemble : 1180-1260 (influences méditerranéenne, hospitalière ou cistercienne ?)

Cet ensemble comprend une série d'édifices pour l'instant mal datés ou, du moins, qui échappent au jalonnement établi plus haut. Ces édifices, qui se rattachent encore à la série décrite par Daniel Drocourt pour le Sud-Est de la France⁵⁹ sont également représentés en Rouergue, dans l'architecture domestique de Montpellier ainsi qu'au Proche Orient. En Quercy et en Limousin, il faut leur rattacher les églises de Saint-Pierre-Toirac, Rigant (commune de Felzins), Gagnac-sur-Cère, Sionac (Corrèze).

Les croisées d'ogives sont à branches brutes et de section carrée. Elles ne sont plus appareillées et détachées des voûtains comme à Rocamadour, mais constituées de segments monolithes de moindre section, débités parfois en délit. Les formerets sont encore absents et les supports, colonnettes ou culots, sont établis en biais. Les branches d'ogives se croisent le plus souvent sur une clé cruciforme ornée d'un motif central dégagé en méplat dans l'intrados, parfois en relief. Dans cette série, la voûte de Saint-Pierre-Toirac se singularise par l'assemblage embrevé de ses branches d'ogives, imposé par son plan barlong comme au cloître de Lérins. Le motif central, traité en creux, rappelle en revanche les solutions mises en œuvre à Angers mais aussi dans les premiers édifices gothique du Nord (Saint-Germer de Fly, Saint-Denis, Bourges).

Les croisées d'ogives, d'emploi localisé, sont réservées au chœur quadrangulaire ou à la travée droite de chœur en concurrence avec d'autres modes de couverture (berceaux, voûtes d'arêtes, charpente...). Daniel Drocourt a replacé dans la seconde moitié du XII^e siècle et le milieu du siècle suivant la presque totalité des exemples languedociens et provençaux, que l'on a eu tendance, jusqu'à présent, à dater plus haut. Anaïs Charrier aboutit à la même conclusion pour Saint-Pierre-Toirac (1180-1200)⁶⁰, que ses prédécesseurs avaient estimée, d'après le style des chapiteaux à entrelacs, être de la première moitié du XII^e siècle, de même que ses homologues rouergates

58. Cf. MARCEL DURLIAT, « L'Art roman en France, Languedoc et Sud-Ouest », dans *L'Art roman en France* (sous la direction de Marcel AUBERT), Flammarion, 1961, p. 229, DURLIAT 1974, p. 68-70, ÉLIANE VERGNOLLE, *L'Art roman en France*, Flammarion, 1994, p. 297, AUBERT 1934.

59. Cf. DROCOURT 1976.

60. ANAÏS CHARRIER, *L'église de Saint-Pierre-Toirac (Lot)*, mémoire de Master 2 d'Histoire de l'art et d'archéologie, sous la direction de Quitterie Cazes, Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, juin 2009.

(Bessuéjols, Perse, Castelnaud-Pegayrolles...). À Saint-Jean d'Acre (Israël), en revanche, les croisées d'ogives du même type, à branches carrées ornées d'un simple disque mouluré en méplat et mises en valeur récemment dans le réfectoire des Hospitaliers, seraient à attribuer à l'époque de saint Louis, dans la décennie 1240. Dans certains établissements cisterciens, on constate que ce type de voûte a pu être employé plus tardivement encore, comme Claude Andrault-Schmitt l'a établi pour le cellier et la salle capitulaire de Beaulieu en Rouergue (Verfeuil-sur-Seye), nettement postérieurs au milieu du XIII^e siècle⁶¹

Deuxième ensemble (1220-1250 : (influence Plantagenêt ?)

Dans ce groupe d'édifices, il semble qu'on ait privilégié les coupoles nervées dont l'esthétique semble proche de celle des voûtes d'ogives de la cathédrale Saint-Maurice d'Angers : celles du XII^e siècle (nef), mais aussi celles à huit quartiers du début du XIII^e siècle (transept). Ce procédé aurait donc pris la suite des anciennes coupoles sur pendentifs. À Paunat, la redondance des moulures, dont la fonction architecturale semble avoir été perdue de vue, relève visiblement de cette mouvance, de même que le montage insolite des quartiers de coupoles en lits verticaux. Les profils des nervures sont encore à épannelage carré mais sont visuellement allégés par leur subdivision en tores juxtaposés. Un cordon d'imposte souligne la naissance des quartiers. Extérieurement, la muralité austère des élévations, animées d'épais contreforts d'allure militaire, semble également renvoyer aux modèles angevins. Outre le transept de Paunat, cette architecture très caractérisée est également représentée par la Lanterne des Morts de Sarlat et la façade de Saint-Amand-de-Coly. Les coupoles nervées des tours féodales de Cardaillac, malgré leur date tardive (vers 1227), présentent des caractères hybrides qui les rattachent encore aux croisées d'ogives primitives du fait de leur diagonal traversant. Les culs-de-four nervés réalisés à Salviac et à Saint-Caprais d'Agen⁶², dont le principe n'est pas très différent, présentent au contraire des caractères de modernité dans le profil de leurs nervures, prismatiques ou toriques⁶³.

Troisième ensemble : 1220-1250 (influence française ?)

Cet ensemble se limite à deux ouvrages très étroitement apparentés entre eux : la nef de Saint-Martin de Tulle et le bras sud du transept de Saint-Sauveur de Figeac (vers 1220-1230). Dans ces deux ouvrages, la géométrie des branches d'ogives est désormais modifiée par l'apposition d'un tore axial (accosté de deux gorges ou de deux tores secondaires) qui autorise les supports à être disposés parallèlement à l'élévation (et non plus en biais) et à recevoir solidairement un diagonal, un doubleau et un formeret. À Figeac, les trois types de nervures sont traités de façon semblable et le système est exploité en totale cohérence. À Tulle, au contraire, les doubleaux sont d'un profil plus épais que ceux des branches d'ogives, tandis que les formerets sont absents. De plus, les voûtes d'ogives y sont réservées au vaisseau central, les bas-côtés étant couverts de voûtes d'arêtes. Dans les deux édifices, les diagonaux se rejoignent sur des clés cruciformes, ornées une fois sur deux d'un simple fleuron. Les coursiers établies en encorbellement (et non plus sur une arcature comme dans le cas des files de coupoles), de même que les tores en bâtons brisés sur les branches d'ogives ou sur les oculus rappellent fortement le vocabulaire de Saint-Germer de Fly, dont le parti, attribué par Jacques Henri⁶⁴ aux années 1140, était encore en usage dans les campagnes de la fin du XII^e siècle. Elles reconduisent à Figeac et à Tulle un principe constructif déjà mis en œuvre à la génération précédente à Saint-Amand-de-Coly et à Souillac, et qu'on emploiera encore à la génération suivante à Saint-Urcisse de Cahors, après le milieu du XIII^e siècle.

61. Claude ANDRAULT SCHMITT, « Beaulieu (Commune de Ginals), Église et abbaye cistercienne », dans *Guide du congrès archéologique de France*, 170^e session, Tarn-et-Garonne, Société Française d'Archéologie, juin 2012 (publication des actes à paraître).

62. Le cul-de-four nervé d'Agen semble contemporain de l'achèvement des piles de la croisée de transept, initialement prévues pour supporter une coupole sur pendentifs. À Saint-Étienne de Cahors, c'est une croisée d'ogives véritable qui a finalement été réalisée à la place du cul-de-four initialement prévu sur le modèle de celui d'Agen.

63. Il semble qu'à Agen les nervures soient profilées en amande, de même qu'à la « Lanterne des Morts » de Sarlat. Ces profils, qui ne semblent pas être utilisés avant le deuxième tiers du XIII^e siècle en Aquitaine orientale, sont déjà présents au milieu du XII^e siècle en Île-de-France (cf. Saint-Germer de Fly) et vers la fin du siècle dans le Maine et en Anjou (Cf. l'hôpital du Coëffort au Mans).

64. Jacques HENRIET, *À l'aube de l'architecture gothique*, Besançon, 2005, p. 101-155.

Troisième génération (1240-1270) : croisées d'ogives à liernes

L'apparition des voûtes à liernes, représentées notamment à Rudelle (1251-1266), semble avoir marqué l'architecture du milieu du XIII^e siècle dans la zone étudiée. La diffusion de ce nouveau type de voûte s'est accompagnée d'une véritable standardisation des formes et des profils de nervures : les diagonaux sont alors constitués d'un tore en amande (plus rarement cylindrique) dégagé par deux gorges, tandis que les doubleaux et formerets présentent un tore uniformément cylindrique. L'ensemble de ces nervures, de profil semblable, retombe en gerbe sur des chapiteaux à épannelage polygonal, dont l'amincissement fait paraître le tailloir relativement plus haut. Les clés, discoïdales, sont ornées assez souvent de motifs héraldiques (croix alésées, cléchées, florencées, fleur de lis...), d'une main bénissante, d'un agneau pascal ou encore de rosaces, cernés par un rebord plat ou torsadé. Elles sont parfois accompagnées par des clés de liernes.

À cette génération d'ouvrage appartiennent les salles capitulaires de l'Hôpital-Beaulieu (Issendolus), de Tulle et de Figeac, les chapelles de chœur de Paunat, du Vigan (Lot), de Saint-Sauveur et de Notre-Dame-du-Puy à Figeac, ainsi que les nefs de Comiac (Lot) et de Rudelle. L'ensemble de ces ouvrages présente des voûtes plates, contrairement au cloître de Tulle dont les voûtes bombées ont suggéré une filiation angevine. De fait, le profil en amande presque uniformément employé pour les nervures de cette série d'églises renverrait plutôt à des modèles français⁶⁵. Des profils identiques se rencontrent d'ailleurs dans les voûtes simplement quadripartites qui semblent avoir finalement supplanté les voûtes à liernes dans le troisième tiers du XIII^e siècle et dont les liens avec le style gothique rayonnant et l'avènement du pouvoir capétien sont clairement identifiables à Bretenoux, à Figeac et à Loc-Dieu (Aveyron), dans la présence de fleur de lis aux clés de voûtes.

Incidentement, il ressort des rapprochements opérés entre les édifices étudiés l'hypothèse que des ateliers associant maîtrise d'œuvre et exécution aient pu mener des chantiers concomitants à l'intérieur d'aires d'intervention localisées. À Saint-Amand-de-Coly, on croit reconnaître dans les premières campagnes de construction la main des équipes qui œuvrèrent également sur le chantier cistercien d'Obazine et, plus généralement en bas Limousin, à Tulle, Rocamadour et Souillac, tandis que les phases de construction finales auraient mobilisé un autre atelier dont la zone d'activité était davantage liée au Périgord méridional. La signature de ces ateliers se détecte davantage dans la modénature et le détail des procédés techniques que dans le parti architectural d'ensemble, qui semble avoir dépendu davantage de la volonté du commanditaire. Les datations proposées ici confirment l'idée que les formes inaugurées dès le milieu du XII^e siècle en Île-de-France se heurtèrent dans nos régions à une certaine réticence, qui ne disparut, en Quercy du moins, qu'à l'avènement du pouvoir capétien, vers 1250, en même temps que l'on renonçait à un vocabulaire qui avait jusqu'alors relevé davantage du monde Plantagenêt.

La chronologie qui ressort de l'étalonnage qui précède fait néanmoins ressortir quelques discordances. Le fait que la croisée d'ogives de Moissac, supposée dater du premier quart du XII^e siècle, n'ait pas eu de suite avant les années 1170 (Rocamadour) pose évidemment problème. De même, la proximité de la sculpture de Saint-Amand-de-Coly, supposée réalisée vers 1180, avec le portail de Beaulieu et avec les reliefs de Souillac, en principe de quarante ans plus anciens, ne peut qu'interroger. De fait, cette interrogation rejoint celles formulées par Évelyne Proust et Anne-Marie Pêcheur⁶⁶ à propos de Beaulieu. Selon elles, le grand portail de l'abbatiale limousine, dont la datation reste mal assurée et dont la proximité avec les reliefs de Souillac a été maintes fois soulignée, n'aurait été mis en place qu'au cours d'une campagne tardive exécutée vers 1190. Or c'est un scénario semblable qui semble s'être déroulé à Souillac où, selon Henri Pradalier⁶⁷, les reliefs, sculptés vers 1140, auraient appartenu à un portail resté inachevé et n'auraient été mis en place que dans les dernières décennies du XII^e siècle au revers de l'élévation occidentale, elle-même restée inachevée. La concomitance de ces deux mises en place différées avec la réalisation des sculptures de Saint-Amand-de-Coly incite cependant à explorer l'hypothèse qu'il s'agisse au contraire d'œuvres contemporaines de leur mise en œuvre. Quoi qu'il en soit, les dates proposées par Henri Pradalier pour les deux

65. Les profils en amande, utilisés dès le milieu du XII^e siècle en Normandie, sont encore présents dans l'architecture Plantagenêt de la fin du XII^e siècle (Le Coëffort au Mans) et se maintiennent dans l'architecture gothique rayonnante jusqu'au milieu du XIII^e siècle au moins (chapelle d'axe du chevet de la cathédrale du Mans).

66. PÊCHEUR, PROUST 2007, p. 94 et p. 98-99.

67. PRADALIER 1993, p. 499.

grandes phases principales de Souillac (entre 1150 et 1200) sont en parfait accord avec les jalons que fournissent Rocamadour II (Saint-Sauveur) et Saint-Amand-de-Coly II (bras sud du transept et absidiole sud) et montrent qu'à cette époque, croisées d'ogives et coupoles participaient d'une même culture architecturale.

Bibliographie

B.S.E.L. : *Bulletin de la Société des Études du Lot*

C.A.F. : *Congrès archéologique de France*

ANDRAULT-SCHMITT 1997a. « Tulle, abbatale puis cathédrale Saint-Martin », dans ANDRAULT-SCHMITT (Claude), *Limousin gothique*, Paris, Picard, 1997, p. 379-394.

ANDRAULT-SCHMITT 1997b. « Tulle, la cathédrale et son cloître », dans ANDRAULT-SCHMITT (Claude) *et alii*, *Tulle*, collection Patrimoine Limousin, Limoges, 1997.

ANDRAULT-SCHMITT 2007. ANDRAULT-SCHMITT (Claude), « Tulle, ancienne abbaye Saint-Martin (actuelle cathédrale) », dans *C.A.F.*, 163^e session, 2005 « Monuments de Corrèze », Paris, 2007, p. 363-379.

ANDRAULT-SCHMITT 2012. ANDRAULT-SCHMITT (Claude), « Loin de Clairvaux : trois enquêtes sur les filiations artistiques de la Gartempe à la Galice », dans *Espace et territoire au moyen âge. Hommages à Bernadette Barrière*, Mémoires Ausonius, Éditions de la Fédération Aquitania, supplément 28, Bordeaux, 2012, p. 63-83.

AUBERT 1934. AUBERT (Marcel), « Les plus anciennes croisées d'ogives – leur rôle dans la construction », dans *Bulletin Monumental*, Paris, Picard, 1934, p. 5-67 et 137-237.

BARRIÈRE 1977. BARRIÈRE (Bernadette), *L'abbaye cistercienne d'Obazine en bas-Limousin. Les origines - le patrimoine*, Tulle, 1977.

BARRIÈRE 1991. « Obazine, le monastère masculin », dans BARRIÈRE (Bernadette), *Obazine en Bas-Limousin*, collection Patrimoine Limousin, Association Histoire et Archéologie du pays d'Obazine, 1991.

CANTIÉ, SPARHUBERT 2007. CANTIÉ (Geneviève) et SPARHUBERT (Éric), « Obazine, abbaye », dans *C.A.F.*, 163^e session, 2005, « Monuments de Corrèze », Paris, 2007, p. 251-270.

D'ALAUZIER 1985. D'ALAUZIER (Louis), « L'église de Rudelle », dans *B.S.E.L.*, t. CVI (1985), p. 103-113.

DELMAS 1960. DELMAS (A.), *L'église romane de Saint-Amand de Coly*, Périgueux, s.d. (1960)

DROCOURT 1976. DROCOURT (Daniel), « Voûtes romanes à nervures prismatiques du Sud-Est de la France », dans *Actes du 96^e congrès National des Sociétés savantes*, 1971, T. 1, Paris, 1976.

DURLIAT 1967. DURLIAT (Marcel), « Rudelle », dans *Actes du XXIII^e congrès de la fédération des sociétés académiques et savantes*, Figeac, p. 49-50, 1967 ; « L'église fortifiée de Rudelle », dans *B.S.E.L.*, t. XC (1969, 2^e fascicule), « Actes du Congrès de Figeac », pagination spéciale, p. 49-50.

DURLIAT 1974. DURLIAT (Marcel), « L'architecture gothique méridionale au XIII^e siècle », dans *Bulletin annuel de l'École Antique de Nîmes*, 1973-1974, p. 63-83.

GARDELLES 1974. GARDELLES (Jacques), « La sculpture monumentale en Bordelais et Bazadais à la fin du XII^e et au début du XIII^e siècle », dans *Bulletin Monumental*, t. CXXXII-1 (1974), p. 7-28.

GARDELLES 1990. GARDELLES (Jacques), « Le retard bordelais au XIII^e siècle : faux problème et vrais problèmes », dans *Cadres de vie et société dans le Midi médiéval, Hommage à Charles Higounet, Annales du Midi*, t. 102 (n^o 189-190, janvier juin 1990), p. 247-256.

GARDELLES 1992a. GARDELLES (Jacques), *Aquitaine gothique*, 286 p., Éditions Picard, Paris, 1992.

GARDELLES 1992b. GARDELLES (Jacques), « Chevets plats et voûtements d'ogives en Bordelais », dans *De la création à la restauration - Travaux offerts à Marcel Durliat*, Atelier d'histoire de l'art méridional, Toulouse, 1992, p. 371-378.

GARDELLES 1994. GARDELLES (Jacques), « La première architecture gothique dans la Gascogne des Plantagenêt », dans : *Y a-t-il une civilisation du monde Plantagenêt, Cahiers de la civilisation médiévale*, t. XXXVII (1994, n^o 1-2), p. 75-82.

MAURY 1990. MAURY (Jean) *et alii*, *Limousin roman*, collection « La nuit des temps », Zodiaque, 1990.

PÊCHEUR 1982. PÊCHEUR (Anne-Marie), « L'église de Paunat », dans *C.A.F.*, 1979, « Périgord Noir », Paris, 1982, p. 97-111.

PÊCHEUR, PRADALIER 1993. PÊCHEUR (Anne-Marie), PRADALIER (Henri), « Saint-Sauveur de Figeac », dans *C.A.F.*, 1989, « Quercy », Paris, 1993, p. 267-290.

PÊCHEUR, PROUST 2007. PÊCHEUR (Anne-Marie), PROUST (Évelyne), « Beaulieu-sur-Dordogne, abbatale Saint-Pierre », dans *C.A.F.*, 163^e session, 2005, « Monuments de Corrèze », Paris, 2007, p. 83-103.

PRADALIER 1993. PRADALIER (Henri), « Sainte-Marie de Souillac », dans *C.A.F.*, 1989, « Quercy », Paris, 1993, p. 481-508.

PROUST 2004. PROUST (Évelyne), *La sculpture romane en bas Limousin. Un domaine original du grand art languedocien*, Picard, Paris, 2004.

ROBIN 1999. « Les premiers voûtements gothiques », dans ROBIN (Françoise), *Midi gothique de Béziers à Avignon*, éd. Picard, 1999, p. 34-38.

ROCACHER 1979. ROCACHER (Jean), *Rocamadour et son pèlerinage, Étude archéologique et historique*, Privat, 1979, p. 107-130.

ROCACHER 1993. ROCACHER (Jean), « La cité religieuse de Rocamadour », dans *C.A.F.*, 1989, « Quercy », Paris, 1993, p. 437-456.

SALAÜN 1992. SALAÜN (Gwanaelle), *La naissance de l'art gothique dans le Haut-Quercy*, mémoire de DEA, « Histoire et civilisations » sous la direction de Michèle Pradalier-Schlumberger, Toulouse-Le Mirail, 1992.

SALET 1982. SALET (Francis), « L'église de Saint-Amand-de-Coly », dans *C.A.F.*, 1979, « Périgord Noir », Paris, 1982, p. 30-64.

SECRET 1958. « Saint-Amand de Coly », dans SECRET (Jean), *Périgord roman* (Collection « La nuit des temps », Zodiaque), 1958, p. 155-191.

SCELLES, SÉRAPHIN 2002. SCELLES (Maurice), SÉRAPHIN (Gilles), « Les dates de la rénovation gothique de la cathédrale de Cahors », dans *Bulletin Monumental*, t. 160-III, p. 249-273.

SÉRAPHIN 1999 : SÉRAPHIN (Gilles), « Le castrum de Comarque », dans *C.A.F.*, 1998, « Monuments en Périgord », Paris, 1999, p. 161-193.